



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL



Initiative pour le développement
accéléré de l'agrobusiness
et des agro-industries

**Projet de modernisation des circuits de conservation, de
transformation et de distribution de la viande et du lait, et
promotion de la transformation artisanale et industrielle du niébé**

Joindre nos efforts pour appuyer la résilience

Juin 2013

Table des matières

(II) SYNTHÈSE.....	5
(III) BREVE DESCRIPTION :.....	8
A. CONTEXTE.....	9
A1 PROBLÈMES À RESOUDRE.....	9
A2 LES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES (FFOM)	11
A3 ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE VIANDE :	11
A4 ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE NIEBE :	16
A5 ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE LAIT	19
A6 BÉNÉFICIAIRES CIBLES :	22
A7 OBJECTIFS POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES ET INTERNATIONALES DE DÉVELOPPEMENT	23
A8 L'INITIATIVE 3N	23
B. JUSTIFICATIONS DE L'ASSISTANCE DE L'ONU DI.....	25
B1 LE BESOIN D'UNE INDUSTRIE ALIMENTAIRE PERFORMANTE	26
C LE PROJET.....	27
C1 OBJECTIFS ET COMPOSANTES DU PROJET.....	27
C2 L'APPROCHE ONU DI	28
C3 CODE RBM ET CODE THÉMATIQUE	31
C4 ET C5 RESULTATS ATTENDUS.....	32
C6 CHRONOGRAMME DES ACTIVITÉS.....	35
C7 RISQUES.....	38
D MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....	38
D1. CONTRIBUTION DES CONTREPARTIES	38
D.2. APPORTS DE L'ONU DI	39
D.3. APPORTS DE L'ÉTAT NIGÉRIEN	41
E COUT DU PROJET	43
F – MODALITÉS DE GESTION DU PROJET	45
F1 SUPERVISION, SUIVI ET ÉVALUATION	45
F2 COORDINATION ET GESTION DU PROJET	45
F3 SUIVI ET ÉVALUATION	48
G - OBLIGATIONS PRÉALABLES ET PRÉ REQUIS	49
H - CONTEXTE LÉGAL	49
ANNEXE 1 : CADRE LOGIQUE ET BUDGET ESTIMÉ PAR RÉSULTAT	50
<i>Système de S & E;</i>	51
ANNEXE 2. REQUÊTES ET CORRESPONDANCE OFFICIELLE AVEC LE GOUVERNEMENT	59
ANNEXE 3. QUESTIONNAIRE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE	63

ANNEXE 4. CARTE DU NIGER.....67
BIBLIOGRAPHIE:.....68

(i) Acronymes et abréviations

3ADI	Initiative pour le Développement Accéléré de l'Agrobusiness et des Agro-industries
3N	L'Initiative "Nigériens nourrissent les Nigériens"
APD	Aide Publique au Développement
CEAO	Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest
CEBV	Communauté Economique du Bétail et de la Viande
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CMB	Centre de Multiplication du Bétail
CMMNC	Commission Mixte Nigéro-Nigériane de Coopération
CNP	Coordinateur National de Projet
CTP	Conseiller Technique Principal
DAI	Développement agro-industriel
DG	Directeur Général
EPIC	Établissement public à caractère industriel et commercial
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCFA	Franc CFA
HACCP	Analyse des dangers et maîtrise des points critiques
ICP	Indicateur Clef de Performance
ICRISAT	Institut International de Recherche sur les Zones arides et Semi-arides
INRAN	Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
MA	Ministère de l'Agriculture
MdMDI	Ministère des Mines et du Développement Industriel
ME/IA	Ministère de l'Elevage et des Industries Animales
ONERSOL	Office National de l'Energie Solaire
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ONU DI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PDES	Programme de Développement Économique et Social
PETF	Plans d'Exécution Techniques et Financiers
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Plan d'Investissement Prioritaire
PMA	Pays les Moins Avancés
PME	Petites et Moyennes Entreprises
UGP	Unité de Gestion de Projet
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPEAP	Projet de Promotion des Exportations Agro-pastorales
PPP	Partenariat Public Privé
PRODEX	Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro-Sylvo-Pastoraux
Q1	Premier quart
RECA	Réseau national de chambres d'agriculture du Niger
SNV	ONG hollandaise
SONERAN	Société Nigérienne d'Exploitation des Ressources Animales
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire des États de l'Afrique de l'Ouest
UGP	Unité de Gestion du Programme
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement
WAAPP	West African Agricultural Productivity Program (Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest) [PPAAO]

(ii) Synthèse

L'objectif principal du projet est de soutenir le Gouvernement du Niger à créer une résilience durable face à l'insécurité alimentaire, ainsi qu'à créer des emplois à travers l'expansion des filières viande, lait et niébé. Ces chaînes de valeur représentent une opportunité réelle pour combattre la malnutrition et pour générer de la richesse au niveau rural, compte tenu de leur importance économique pour les populations vulnérables, ainsi que les potentialités peu exploitées de ces produits agro-alimentaires.

Le projet profitera aux producteurs agricoles qui trouveront des débouchés à leur production, aux transformateurs qui augmenteront leur productivité à travers l'incorporation et la maîtrise de technologies modernes, aux consommateurs qui auront accès à des produits moins chers et plus sûrs, aux institutions de recherche dont les membres seront plus qualifiés et leurs moyens plus adaptés à leur rôle de dissémination des bonnes pratiques, aux jeunes qui auront davantage d'opportunités d'emplois, et aux décideurs politiques dont la base sera plus solide pour formuler un cadre propice.

Les évaluations successives ont pu définir les axes prioritaires de l'intervention : (i) le renforcement des capacités des opérateurs et des administrations dans les filières identifiées (ii) la réhabilitation et l'opérationnalisation des centres de transformation pilotes identifiés, (iii) la restructuration des principales associations professionnelles concernées, et (iv) la mise en place d'un centre de formation professionnelle agro-industriel.

Le projet consacrera des efforts particuliers à renforcer les liens entre agriculteurs, transformateurs et le marché, à travers une série de services adaptés telle que la diffusion des bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène, la gestion d'affaires, le développement de l'entrepreneuriat et la génération d'énergie durable.

Pour atteindre ses objectifs, le projet aura pour contrepartie principale le Ministère des Mines et du Développement Industriel, et développera des partenariats spécifiques avec d'autres Ministères techniques, tels que le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de l'Élevage et des Industries Animales, ainsi que d'autres institutions nationales, des organisations de la société civile et des associations de producteurs.

Le projet cherchera à élaborer une gamme complémentaire de services innovants, à travers des partenariats actifs avec le secteur privé, le secteur de l'énergie et de l'environnement et le secteur financier.

De manière tangible et globale ce Projet permettra la réalisation de :
a. La réhabilitation physique, la fourniture d'équipements (de transformation et de transport) et l'opérationnalisation de 2 abattoirs frigorifiques (Tahoua et Zinder)
b. La mise au point d'un nombre significatif de boucheries modernes
c. La mise au point d'un centre pilote pour le traitement du Kilichi traditionnel
d. La création d'un centre pilote de transformation de Niébé et de son réseau de centres de collecte et kiosques de commercialisation
e. La création d'un centre de formation professionnelle agro-industrielle dans un emplacement à déterminer
f. Le renforcement des capacités productives d'un réseau de centres de collecte de lait
g. La réhabilitation physique, la fourniture d'équipements et l'opérationnalisation d'un centre pilote de transformation commerciale de lait (y inclus son infrastructure de transport)
h. Un renforcement complet des capacités des professionnels dans le traitement de la viande, le lait et le niébé dans les localités sélectionnées (technique, opérationnel, de gestion et environnemental)
i. Un renforcement des capacités des responsables de Ministères impliqués pour piloter, superviser et répliquer l'approche dans chacune des chaînes de valeur
j. Des stratégies concrètes pour le développement des 3 chaînes de valeur et un plan pour le développement national de la filière lait



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Projet pour la République du Niger

Numéro de Projet :	XXNER12X01
Titre du Projet :	Modernisation des circuits de conservation, de transformation et de distribution de la viande et du lait, et promotion de la transformation artisanale et industrielle du niébé
Lien avec le Programme Pays :	Composante agrobusiness du Programme-Pays Niger
Code thématique :	Réduction de la pauvreté par des activités productives (RPP)
Date de début :	Dès que possible
Durée :	5 ans
Sites du projet :	Niger : Niamey, Tahoua, Zinder et Doutchi
Gouvernement/agence de coordination :	Ministère des Mines et du Développement Industriel
Contrepartie :	Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Élevage
Agence exécutive/ agence de coopération :	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

Apports au projet :

- Apports de l'ONU DI :	US\$ XXXXXX
- Coûts de service (13%):	US\$ 1, 427,270
- Apports des contreparties :	US\$ 10, 979,000
- Total :	US\$ 12, 406,270

(iii) Brève description :

Le Plan de Développement Économique et Social (PDES) 2012-2015, formulé par le Gouvernement du Niger, met en relief le rôle de l'agro-business dans le développement économique. Particulièrement, l'Initiative 3N (I3N) cible une augmentation de 45% dans la production céréalière et de légumes de base, ainsi qu'une augmentation de 40% dans la production de viande, d'ici 2015.

Le Plan d'Investissement Prioritaire (PIP) représente le cadre stratégique principal du Gouvernement en termes de Sécurité Alimentaire et de Développement agricole durable. La présente proposition s'inscrit dans le PIP-8 : « Développer la Transformation et le Marketing des produits alimentaires », et son objectif de « réunir les conditions pour une commercialisation efficace des produits agricoles transformés et des produits alimentaires. »

Le projet s'adressera plus particulièrement aux sous-composants du PIP-8, tels que décrits dans le PI3N : (SPO11) mettre à niveau les unités agro-industrielles préexistantes, (SP12) créer des nouvelles unités de transformation, et (SP13) rendre les marchés agricoles et agroalimentaires opérationnels. Le projet adressera également d'autres contraintes spécifiques dans les chaînes de valeur, telles que la professionnalisation des associations professionnelles, les schémas insuffisants de formation professionnelle agro-industrielle, le développement de solutions pilotes pour la génération d'énergie et la donnée environnementale.

Les principaux bénéficiaires cibles seront les transformateurs de produits alimentaires qui verront leurs infrastructures améliorées (Niamey, Tahoua, Douchi et Zinder), ainsi que les communautés rurales qui fournissent des intrants dans les zones sélectionnées. Le projet sera mis en œuvre par l'ONUDI et sa contrepartie principale, le Ministère des Mines et du Développement Industriel. D'autres Ministères seront impliqués comme partenaires dans le processus d'implantation ou comme conseillers techniques.

Approuvé :

Signature:

Date:

Nom et titre :

Au nom de

.....:

Au nom de

L'ONUDI :

A. Contexte

La proposition actuelle émane de discussions menées durant la Conférence Ministérielle PMA, entre les représentants de la République du Niger, l'ONUDI et d'autres parties prenantes, avant la 14^e Session de la Conférence Générale de l'ONUDI, en Décembre 2011. L'ONUDI a reçu une demande d'assistance du Gouvernement pour un soutien dans le domaine de la sécurité alimentaire, à travers l'expansion de chaînes de valeur agro-alimentaires porteuses; il a également tenu à exprimer son souhait d'adhérer au 3ADI.

Une équipe de l'ONUDI a effectué une mission préparatoire en Février 2012, afin d'obtenir une approbation officielle, réaliser des évaluations de besoins dans le cadre du Programme-Pays du Niger, et formuler un plan d'action pour le déploiement du 3ADI dans le pays.

À l'issue d'un procédé interactif de consultations mené avec les homologues et contreparties institutionnelles locales, les partenaires au développement, les institutions financières, les associations de producteurs et les représentants du secteur privé, deux chaînes de valeur ont été identifiées, la viande et le niébé, qui feront l'objet du projet 3ADI-ONUDI. Suite aux discussions ultérieures, la filière lait a aussi été retenue en Juin 2013.

La proposition a été intégrée dans les priorités de l'I3N, une initiative nationale ambitieuse qui vise à réduire l'instabilité alimentaire et à développer les capacités agricoles. L'I3N joue un rôle majeur dans le Plan de Développement Economique et Social 2012-2015, cadre de développement le plus important au Niger, présenté à la Communauté de Donateurs à Paris, en Novembre 2012.

Cette proposition représente la composante agro-industrielle du Programme-Pays pour le Niger de l'ONUDI, qui constitue le partenariat principal liant la République du Niger à l'ONUDI.

Le coût du projet est estimé à US\$12 millions sur une période de cinq ans.

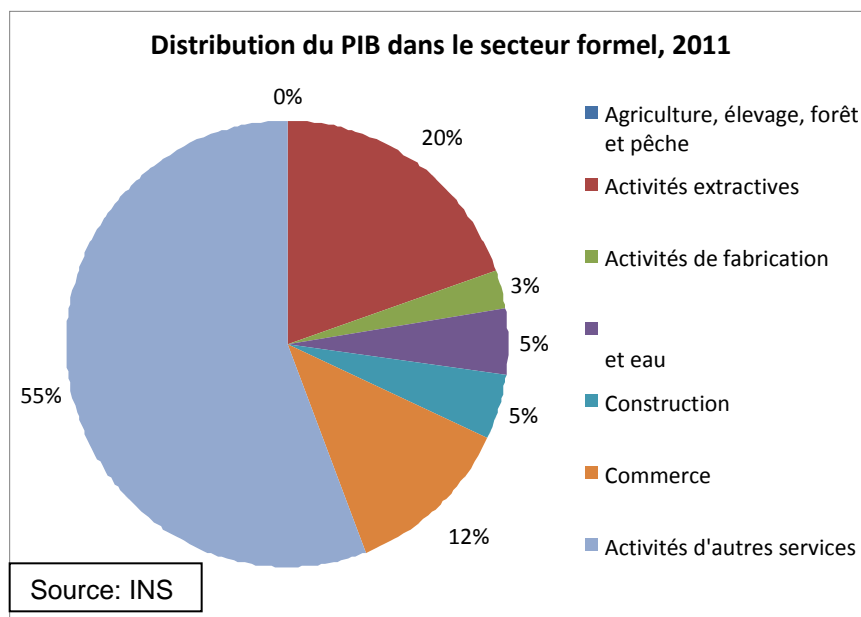
A1 Problèmes à résoudre

La République du Niger est un pays vaste et enclavé, comprenant une population estimée à 17 millions, dont la majorité ne vit que sur une étroite bande de terres arables, sur la frontière sud du pays. Les plus grandes villes sont Zinder, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Niamey. En tant que pays enclavé, le Niger a des frontières communes avec sept pays : l'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, le Chad, le Mali, la Libye et le Nigéria.

En 2009, le Niger était classé 182^e sur 182 pays recensés dans l'Index du Développement Humain du PNUD. 61% de la population du Niger vit en dessous du seuil de pauvreté, avec moins d'un dollars par jour (et en zone rurale, le chiffre s'élève à 83%). La moyenne du revenu par habitant a été estimée en 2009 à US\$360. Les indicateurs sociaux affichent un taux de mortalité infantile élevé, une espérance de vie basse (53 ans), un taux d'analphabétisme de 28.7% en 2007 et le plus fort taux de fécondité du monde, estimé à plus de sept enfants par femme (la population est passé de 3.5 millions en 1967 à 15 millions en 2009).

La croissance du PIB est très irrégulière, et plutôt faible de manière générale, surpassée de loin par le taux d'augmentation de la population. Malgré l'environnement économique mondial défavorable et les contraintes intérieures, le pays affiche des résultats macro-économiques solides, avec une croissance de 6% du PIB réel sur ces six dernières années. Pour ce qui est des questions liées au commerce, une compétitivité limitée et une dépendance de l'extérieur sont mises en évidence par le déficit actuel du compte courant (-22% du PIB en 2009) et la quantité nette d'importations dans la balance commerciale (60% des aliments sont importés). De plus, le développement du secteur privé est freiné par un environnement peu favorable aux affaires, estimé 173^e sur les 183 pays pris en compte.

L'agriculture est le secteur qui contribue le plus au PIB, incluant également l'élevage animal et l'industrie extractive (principalement l'uranium). Le secteur primaire compte pour 40% du PIB et emploie presque 90% de la main d'œuvre. La manufacture ne contribue qu'à 5.6% du PIB, reléguant ainsi le rôle de l'industrie au second plan, loin derrière ses confrères les PMA africains.



Le Niger est vulnérable aux chocs extérieurs (climatiques, physiques, fluctuations internationales des prix), de par sa dépendance à une agriculture dictée par la saison des pluies, aux mines et à l'Aide Publique au Développement (APD). Le pays a également été affecté par les crises mondiales du pétrole et de l'alimentation. Ces difficultés contextuelles résultent dans un état d'insécurité alimentaire saisonnier ou même chronique, qui devient le lot d'une majorité de la population. Les crises touchant le domaine de l'alimentation sont fréquentes, surtout dans le Nord, et n'ont fait que s'amplifier avec la vague d'immigrants en provenance de la Libye, et plus récemment avec les dizaines de milliers de réfugiés provenant du Mali, suite à la rébellion Touareg. On estime que la famine touche plus de 5 millions de personnes.

A2 Les Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM) du contexte socio-économique du Niger peuvent se résumer ainsi :

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stabilité politique, vision, engagement - Population jeune - Grande ressources naturelles - Ressources en eau - Terres disponibles - Main d'œuvre abordable 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pays enclavé - Conditions climatiques - Analphabétisme élevé - Absence de main d'œuvre compétente - Services financiers limités - Infrastructures basiques et moyens - Non maîtrise des eaux - Communications faibles - Coûts de production élevés - Secteur informel très répandu
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration régionale (un grand marché comprenant presque 300 millions de personnes) - Un marché intérieur croissant - Démarrage des industries du pétrole et industries extractives - Potentiel de synergies avec des programmes en cours - Intérêt renouvelé de la communauté internationale - Revenus provenant des produits exportés 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Crises alimentaires à répétition - Vulnérabilité aux chocs extérieurs - Fort taux de croissance démographique - Conditions climatiques - Etroitesse du marché intérieur - Forte dépendance à l'APD - Situations politiques de ses voisins - Prix internationaux des produits

A3 Etat des lieux de la filière viande :

Avec 620 000 km² de terres favorables aux systèmes pastoraux, le Niger compte là une base forte pour l'activité d'élevage. Mais s'appuyant sur un immense et précieux patrimoine de savoir faire traditionnel, la véritable richesse du Niger réside dans la culture très diversifiée d'élevage que partagent, à des degrés divers, les communautés nationales dont certaines disposent en la matière d'une pratique légendaire. C'est précisément ce savoir faire qui leur a toujours permis au cours du temps de reconstituer le cheptel maintes fois décimé à l'occasion des crises de sécheresse inhérentes au climat sahélien.

Déoulant de cette culture dans la conduite de l'élevage, il y a aussi la culture du lait, un produit dont la commercialisation et la transformation sont l'apanage traditionnel des femmes, et qui rentre (ou rentrait) comme deuxième composante de la ration alimentaire de base de la majorité des nigériens. Le Niger a également l'avantage d'une culture de la viande et des cuirs et peaux. Avec le kilichi et leur savoir-faire associant la magie des épices à l'art de griller la viande, la renommée des professionnels nigériens des métiers de la viande et du cuir est indiscutable dans toute la sous région ouest africaine et centrale, même si ces professionnels conservent encore aujourd'hui des mentalités et des pratiques trop moulées dans des habitudes ancestrales, inacceptables actuellement à maints égards. De ce fait il s'agira d'un

vrai défi pour faire passer dans leurs actes quotidiens les nouveaux textes réglementaires auxquels ils sont désormais conviés à se conformer nécessairement.

Ainsi cette vocation d'élevage très marquée a toujours fait du Niger un pays exportateur de bétail vif et subsidiairement de viande pour les pays côtiers ouest-africains.

Aussi bien, les politiques d'élevage et des industries animales ont toujours été une préoccupation constante des pouvoirs publics et plus spécifiquement la filière viande. En effet, très tôt, malgré les conditions difficiles de l'époque, la volonté de valoriser davantage les productions animales s'étaient illustrée par la construction d'un abattoir frigorifique à Niamey en 1958 et le démarrage des exportations de viande vers la Côte d'Ivoire et la France pour les viandes chevalines, confiées à la COPRO NIGER (Société de Commercialisation des Produits du Niger).

Puis, en 1967 pour accroître le volume des viandes réfrigérées, plus génératrices de valeur ajoutée, les installations d'abattage furent reconstruites parallèlement à la création de l'abattoir frigorifique de Niamey sous la forme d'un EPIC dont l'un des objectifs statutaires est de « favoriser le développement de l'exportation des viandes réfrigérées » en offrant des prestations de services appropriées.

L'exportation proprement dite était exclusivement confiée à la SONERAN, également créée en 1967 pour prendre le relais de COPRO NIGER non spécialisée en la matière.

La SONERAN a bénéficié de la création, dès 1967, du Ranch de stockage vif d'Ekrafane (110 000 ha, le plus grand ranch dans la sous-région) qui lui servait d'instrument de régulation de ses flux commerciaux, indispensable pour aborder les marchés extérieurs. Deux autres Ranchs avaient été programmés à l'Est du pays : le Ranch Nord Dakoro et Nord Gouré.

Au niveau externe, des efforts furent déployés au niveau des Etats du Conseil de l'Entente en vue de créer un marché commun du Bétail et de la Viande à travers la CEBV (Communauté Economique du Bétail et la Viande). La CEBV avait réussi à définir un cadre réglementaire (avec Accords sanitaires, Accord touchant l'organisation des professionnels du Bétail/Viande, Accords sur la classification du bétail et de la viande, Accords douaniers, Accords sur la transhumance, etc.). De nombreuses sessions de formation des professionnels avec l'édition de leur répertoire, ainsi que des forums et des rencontres diverses ont été organisés. Une société de transport Ivoir-Burkinabé avait été constituée (la SATRAF afin de développer le transport par camion et wagon frigorifiques).

Cependant, l'un des handicaps de la CEBV se situe dans le fait que le 1^{er} pays fournisseur, en l'occurrence le Niger avait son principal client le Nigeria à l'extérieur de la Communauté tandis que le 1^{er} pays demandeur, la Côte d'Ivoire, avait également son premier fournisseur en dehors de la Communauté, à savoir le Mali.

Après la sécheresse de 1972/1973, découlant de cette calamité, une politique de réorientation de l'élevage est intervenue, notamment avec la création des CMB entraînant l'abandon du Ranch Nord Dakoro et Nord Gouré et la mise en œuvre d'un vaste programme d'embouche paysanne en zone agricole. Cependant, la stratégie de développement des exportations de viande s'est vue renforcée par deux mesures :

1°) L'équipement de l'abattoir de Niamey avec 4 cellules de réfrigération rapide et d'une station de palettisation à l'aéroport de Niamey, ce qui lui conférait théoriquement une capacité d'exportation de 35 tonnes de viande par jour, soit près de 12 000 T/an, équivalent 60 000 têtes de bétail/200Kg/carcasse. Pour la période concernée, les équivalents-carcasses de bétail vif exporté (au plan national) sont de loin supérieurs à ce tonnage.

2°) La création du Ranch de Tiaguiriré (2 Milliards F CFA) en 1979. Cette unité d'embouche bovine industrielle sur périmètre irrigué (220 ha), modèle tout nouveau dans la sous-région, spécialisée dans la production régulière de viande de qualité, constituait un facteur précieux pour la conquête des marchés d'exportation.

Les effets de la sécheresse de 1972 ont quasiment mis un frein à ces perspectives.

Les pertes massives de cheptel qu'elle a causées ont réduit considérablement l'offre avec deux conséquences observées du reste au plan régional :

- L'intrusion des viandes congelées extra-africaines en Afrique de l'Ouest ;
- Le renchérissement du prix du bétail et de la viande des pays sahéliens.

Au Niger, la hausse des prix intérieurs de la viande à Niamey était telle qu'ils avoisinaient celles d'Abidjan. Les autorités trouvaient cette situation aberrante d'autant plus que cette flambée, décriée par les consommateurs, n'était pas intervenue non plus au bénéfice des producteurs mais bien plutôt au profit des innombrables intermédiaires et spéculateurs du secteur. La SONERAN fût donc amenée à suspendre ses exportations. Pourtant, les tarifs qu'elle pratiquait restaient avantageux pour elle, dans la mesure où elle jouait, d'une part, sur la fluctuation saisonnière des prix, sur sa capacité de stockage vif d'Ekrafane, sur son potentiel de production de viande de qualité au Ranch de Tiaguiriré, et d'autre part sur la renommée qu'elle avait réussi à acquérir sur le marché ivoirien.

Ultérieurement, lorsqu'il fût question de relancer les exportations de viande, notamment vers le Nigeria et la Côte d'Ivoire, les conditions d'accès à ces marchés étaient plus difficiles.

L'établissement n'a jamais pu y parvenir notablement. Bien au contraire, avec la hausse des coûts des transports aériens et la liquidation d'AIR AFRIQUE, elle était confrontée à des difficultés internes.

Toujours est-il que la restructuration de la SONERAN fut elle décidée pour en faire non une société lucrative spécialisée dans l'exportation de viande réfrigérée comme le prévoit son statut origine mais, un instrument de contrôle et d'orientation du secteur de la transformation. Il importe de signaler que cette restructuration ne visait point une étatisation du secteur, bien au contraire, elle devait s'appuyer sur la trame réorganisée des professionnels privés du bétail et de la viande en vue de canaliser leurs efforts dans une même direction, un même objectif : la promotion de l'élevage comme une des composantes essentielles du développement national. La commercialisation du bétail, l'exportation ainsi que les abattages devraient rester l'apanage des opérateurs privés, l'ouverture étant même laissée à certains parmi eux, une fois qu'ils en auraient atteint l'envergure, d'être actionnaires de l'établissement.

Cet effort de structuration interne de la filière s'est traduit également par la construction des trois abattoirs frigorifiques de Tahoua/Maradi/Zinder, en 1976/77. Cependant, ils ont été dotés d'un statut régional alors qu'à l'origine et sans d'ailleurs exclure la participation du niveau régional, mais pour prévenir les difficultés de gestion inhérentes à de tels établissements industriels implantés dans un environnement non industriel, ils avaient été construits sur le même modèle, avec un équipement identique. Ils devaient être intégrés aux abattoirs frigorifiques de Niamey déjà existants, avec plus d'expérience et surtout plus favorisé dans les communications avec les fournisseurs étrangers de matériel d'entretien. Par ailleurs, dans le cadre de la stratégie de déstockage en cas de sécheresse, il faut rappeler que l'Union Européenne avait financé en 1983/84 pour une enveloppe de 200 000 000 de francs CFA trois opérations :

- Rachat de bétail pour produire des viandes boucanées à redistribuer sur les sites de contre – saison pour les réfugiés
- Test d'utilisation de séchoirs solaires de la viande avec l'ONERSOL
- Voyage d'étude au Brésil sur les technologies de viande semi-séchée conservable au moins 6 mois à la température ambiante pour le directeur de l'abattoir frigorifique de Niamey.

Le but de ces opérations était de trouver une réponse technique appropriée au déstockage massif, facilement vulgarisable à l'échelle nationale contrairement aux installations frigorifiques. Les opérations ont été menées mais la mission ne pu obtenir ses résultats.

A l'extérieur, les efforts ont continué au sein de l'OCBV créée par la CEAO devenue UEMOA qui a capitalisé toute la démarche de la CEBV. La CEDEAO a également poursuivi dans le même sens. Aussi, la CEAO à travers l'OCBV a poursuivi la construction et l'équipement de marchés à bétail de référence (clôture, bascule pèse bétail, radio, etc.) et la promotion des acteurs. En 1999, elle a élaboré après étude un système de classification du bétail et de la viande dans les Etats de l'UEMOA, un instrument indispensable pour la modernisation des activités de la filière, mais toujours pas appliqué.

Il faut également noter que par le canal de la Commission Mixte Nigéro-Nigériane de Coopération, la question des échanges en bétail/viande notamment a été un sujet prioritaire dont le traitement a permis d'amener la Nigerian Food Company à passer des accords avec la SONERAN pour l'importation de la viande réfrigérée en plus des exportations de bétail vif.

Dans cette phase, il faut rappeler que les services de l'élevage suivaient les mercuriales des produits animaux sur les marchés intérieurs.

Le CILSS est également intervenu dans le même sens en mettant au point un système de diagnostic permanent (Le DIAPER) d'où est sorti le SIM-Bétail, avec de nombreuses études dont celles sur le couloir central (Mali-Burkina Faso/Côte d'Ivoire-Ghana) dans le cadre de son programme de fluidification des échanges intracommunautaires. Il y a lieu de noter que la CEDEAO aussi emboîte le pas à ces organisations dans le cadre de sa politique agricole commune.

A partir de 1984, dans le cadre des réformes intervenues avec le désengagement de l'Etat du secteur productif et la promotion du secteur privé, la SNCP fut privatisée et la SONERAN fût

simplement liquidée, sans que des mesures conservatoires aient été prises pour les deux Ranchs de Tiaguiriré et d'Ekrafane.

L'exploitation du premier a été abandonnée et sa garde fortuitement confiée à un détachement militaire ; le second a été rétrocédé en partie à la Coopération Egyptienne et le reste à des groupements paysans des villages riverains pour la culture rizicole.

Dans le même cadre, la privatisation de l'Abattoir frigorifique de Niamey fut tentée sans succès, car le coût de la réhabilitation devrait incomber au repreneur éventuel et par ailleurs, les bouchers avaient manifesté une opposition farouche au projet, déclarant « qu'ils n'étaient pas disposés à payer des taxes pour un privé ». L'étude de la réhabilitation fut faite en 2001. Sur le plan technique, l'étude a relevé deux handicaps insurmontables liés 1) à l'exiguïté du site : impossibilité d'installer un système d'épuration des eaux usées répondant aux normes internationales à un coût acceptable, 2) au manque de capacité d'extension pour répondre aux besoins de l'évolution de la demande à moyen et long termes. En outre, le coût de la réhabilitation estimé à 6 Milliards n'était pas loin de celui d'un nouvel abattoir sur un terrain neuf estimé à 8 Milliards de Francs CFA et sans les handicaps mentionnés ci-dessus.

La construction du nouvel abattoir frigorifique de Niamey s'est donc imposée. Le projet est en cours après avoir connu de nombreuses péripéties. Il faut noter que l'étude faite en 2007 avait exclu le fait d'en faire un abattoir réservé à l'exportation pendant que l'ancien abattoir serait réhabilité pour la consommation locale. Elle a retenue la double vocation qui garantit un minimum d'activités à l'établissement même en cas d'insuffisance ou de manque d'exportation.

Les différentes missions de terrain menées par l'ONUDI suggèrent qu'une capacité de production réhabilitée peut répondre aux besoins actuels en termes de demande de viande. Construire de nouveaux abattoirs pourrait être une solution envisagée dans le moyen / long terme, surtout si les taux de croissance démographique demeure robuste. Le plan d'action à court terme de l'ONUDI se concentrera donc sur l'amélioration et la rénovation des abattoirs existants, une vision qui coïncide avec les recommandations du Ministère de l'Elevage et des Industries Animales.

Selon les caractéristiques du pays, il a été jugé essentiel de se concentrer sur la transformation des produits locaux qui fournissent des produits à valeur ajoutée à la chaîne de valeur. Les principales limitations concernant la transformation et les exportations sont les obstacles au commerce, les coûts de transport, les routes, la non-disponibilité d'installation de stockage appropriées aux abattoirs existants ainsi que l'abattage clandestin.

A l'heure actuelle, ce que l'on peut relever, c'est qu'il y a plusieurs partenaires financiers qui interviennent sur la filière viande avec des recoupements qu'il convient de relever. Ils se résument dans le tableau ci-après :

PARTENAIRE	OBJET D'INTERVENTION
Etat du Niger	Construction du nouvel Abattoir Frigorifique de Niamey en cours d'exécution pour FCFA 21 milliards.
Banque Mondiale	Réhabilitation de l'ancien Abattoir Frigorifique de Niamey et l'Abattoir de Maradi (étude en cours). Il est à remarquer qu'une étude antérieure avait conclu à l'inopportunité de la réhabilitation de l'ancien Abattoir de Niamey et c'est cette étude qui est à l'origine du nouvel Abattoir Frigorifique de Niamey.
	PRODEX, filière bétail-viande. Le PRODEX s'est attaché particulièrement à la structuration de la filière Bétail-viande qui est très avancée avec la création d'une interprofession nationale du bétail et de la viande.
	PRODEX filière niébé
Union européenne	SIM bétail et SIM céréales (Système d'information)
Coopération Technique Belge (CTB)	Appui institutionnel au Ministère de l'élevage notamment 3 études sur : -La structure des prix de la viande ; -La viande séchée ; -Et la résilience de l'élevage à la sécheresse
Coopération Technique Espagnole	Réhabilitation de l'Abattoir Frigorifique de Tahoua et Maradi y compris les circuits de distribution en aval des abatteurs. L'étude est achevée mais le financement semble suspendu ou arrêté.
ONUDI	Projet amélioration de la sécurité alimentaire et génération de revenus par la relance des filières viandes, niébé et lait (en cours)

A4 Etat des lieux de la filière niébé :

Avant la sécheresse de 1972/73, le niébé était utilisé en culture pluviale secondaire en association avec les céréales ou comme légume en contre saison (saison froide). Dans les deux cas, il était exploité par les femmes comme culture de diversification. Mais déjà, il était précieux en raison de ses multiples possibilités culinaires mais surtout pour sa précocité (exploité dès les premiers stades feuillus) très salvatrice en période de soudure.

Mais, c'est surtout après la sécheresse de 1972/73 qu'il a acquis sa place de choix avec le déclin des cultures de rente (arachides, coton) qui exposent directement à la famine dès que la saison est mauvaise (n'étant pas alimentaires en elles-mêmes), tandis que le niébé a le

double statut d'être à la fois de rente et alimentaire de bonne qualité. C'est au cours de la décennie 1970/80 qu'elle a acquis sa notoriété dans le système agro-alimentaire nigérien. En effet, c'est au cours de cette période que de grandes campagnes de sensibilisation ont été menées pour la faire passer dans les habitudes alimentaires particulièrement en milieu urbain où elle était considérée antérieurement comme aliment des pauvres.

Le niébé occupe ainsi une part importante de la production totale agricole nigérienne. Etant un aliment de base, de par ses grandes qualités nutritives et énergétiques qui profite à une majorité de la population et plus particulièrement les jeunes, son développement contribue à rééquilibrer la balance commerciale, mais également à une augmentation de la sécurité alimentaire.

Malgré l'apparente abondance - comme le prouve la quantité d'exportations -, le Niger fait régulièrement face à la famine, qui touche particulièrement les zones rurales : en Octobre 2011, le déficit en quantité de céréales récoltées était évalué à 520.000 tonnes (14% des besoins de consommation) ; les régions de Tillabéry, Diffa et Tahoua étaient les plus affectées. De manière paradoxale, Tillabéry et Tahoua sont les régions les plus productrices de niébé, mais également les plus touchées par les problèmes de sécurité alimentaire.

Le Niger est le second plus grand producteur de Niébé au monde après le Nigéria, avec près de 4 millions d'hectares destinés au légumineux. Ces dernières années, le taux de production a augmenté de manière conséquente, passant de 586.000 tonnes en 2005, à 712.000 tonnes en 2006 ; de 1.001.140 tonnes en 2007 à 1.200.000 tonnes en 2008. Malheureusement ce changement n'a pas eu d'effet quel qu'il soit sur le revenu des agriculteurs, du fait de l'absence de structures d'ajout de valeur telles que l'agro-industrie.

Il a été estimé que 70% de la production globale est dédiée à l'exportation alors qu'aucune espèce d'importation n'aurait eu lieu depuis ces dix dernières années ; la consommation nationale compte pour 15% de la production rurale, et les 15% restants sont consacrés aux besoins de semences.

Le fort taux d'accroissement de la population pousse le niveau de la demande et les prix vers le haut, engendrant ainsi une évolution qui agira sur le moyen et long terme. D'une façon générale, la demande est constituée de marchés intérieurs informels et de grands exportateurs régionaux (principalement le Nigéria et le Ghana, et de manière moins affirmée le Togo).

Malgré l'absence de barrières officielles à l'exportation du niébé dans le cadre de la CEDEAO et de l'UEMOA, le volume des exportations est encore très bas par rapport à la quantité de surplus de production. Ceci s'explique par l'ampleur des transactions informelles, effectuées avec les marchés ghanéen et nigérien. La valeur totale des exportations a diminué dans les dix dernières périodes, équivalant à un cinquième de la valeur affichée en 1992.

La chaîne de valeur a un fort potentiel de développement : dans la transformation (« béroi », couscous et farines), sa contribution à la sécurité alimentaire, sa faible création de déchet due au potentiel d'utilisation de toutes ses composantes, l'aspect abordable du

processus de transformation qui lui correspond, un impact direct sur les catégories vulnérables de la population (les plus pauvres sont issus des zones rurales).

Le potentiel de développement de la chaîne de valeur est certain mais limité par une série d'obstacles :

a) La structure de la production est dominée par des petits exploitants dispersés à divers endroits trop éloignés les uns des autres, mais répartis de manière uniforme. Leur productivité est basse, ils sont très désorganisés et vulnérables aux conditions climatiques. La qualité et la quantité de leur production est irrégulière, et ils n'ont pas accès à des technologies avancées. Les maillons de la chaîne de valeur sont tous sous-exploités, ce qui engendre dans des prix saisonniers et une asymétrie dans les différents pouvoirs de négociation, lesquels affectent négativement les agriculteurs.

b) L'insuffisance d'activités de transformation et d'emballage : Les capacités de stockage, de conservation et technologique sont faibles, voire quasi-inexistante. Le niébé rencontre de sérieux obstacles en aval, surtout durant l'étape marketing.

c) L'insuffisance d'infrastructures rurales et le perfectible fonctionnement des institutions d'appui, particulièrement préoccupant en ce qui concerne les moyens de transports et les infrastructures énergétiques (affectant d'autant plus les régions isolées). Cette situation empêche un accès convenable aux marchés et augmente les coûts de production et de distribution, réduisant la compétitivité de la chaîne de valeur.

Dans l'ensemble, la filière niébé a fait l'objet de beaucoup d'interventions particulièrement au niveau de la production et de la commercialisation dans une certaine mesure. L'INRAN et l'ICRISAT ont mis au point diverses variétés et des technologies appropriées, notamment, la micro-dose d'engrais et les sacs que les services de vulgarisation et d'autres institutions comme la FAO et de nombreuses ONG nationales et internationales diffusent auprès des paysans à travers des boutiques d'intrants, champ école paysan, système de warrantage, etc. Il faut noter également le développement de plus en plus important d'organismes de microcrédits favorisant l'accès des producteurs à divers intrants et technologies.

Le maillon transformation a aussi été pris en compte, mais les résultats à ce niveau manquent de performance ou ne sont pas assez généralisés.

Comme dans la filière viande, à l'heure actuelle, on note un certain nombre d'intervenants relevés dans le tableau ci-après :

PARTENAIRE	OBJET D'INTERVENTION
Banque Mondiale	PRODEX, filière Niébé
	.
FAO et plusieurs ONG locales	Relance de la filière niébé
Union européenne	SIM bétail et SIM céréales (Système d'information)
USAID	Projet pour la relance de la filière petits-ruminants, aviculture et niébé. Les appels à proposition sont lancés pour les ONG américaine en liaison avec des ONG nationales. L'enveloppe envisagée serait de l'ordre de \$ 40 millions, soit près de FCFA 20 milliards sur 5 ans.
ONUDI	Projet amélioration de la sécurité alimentaire et génération de revenus par la relance des filières viandes, niébé et lait (étude en cours)

A5 Etat des lieux de la filière lait

S'il y a une branche des productions animales dont la situation est des plus critiques, c'est bel et bien celle du lait. La consommation de cette denrée qui avoisinait les 120 l/an/hab. dans les années 1960 est tombée autour de 60 l dans les années 1980. Les enquêtes BCM (Budget Consommation des Ménages) révèlent qu'en 2004, elle ne dépasse guère 30l/an/hab. (Pour la FAO, les besoins minimums sont de 93 l/an/personne).

Pratiquement dérisoires auparavant, les importations de lait ont fait leur apparition à la faveur des crises alimentaires liées à la sécheresse de 1972. Cette régression spectaculaire s'est pourtant produite sans crise apparente car parallèlement les importations de produits laitiers se sont accrues d'autant. Depuis, il n'était pas rare de rencontrer des éleveurs pastoraux à la recherche de poudre de lait pour couvrir leurs propres besoins alimentaires ou pour sauver leurs jeunes animaux nés pendant les mois de chaleur, tandis que dans certains villages agricoles, la transformation artisanale de ce produit tend à rentrer dans les habitudes malgré toutes les conséquences néfastes prévisibles au plan de l'hygiène et de la salubrité surtout pour les enfants.

Quant aux grands centres urbains, leur approvisionnement en lait local est encore plus critique : le lait importé, sous toutes ses formes, se trouve à tout coin de rue : une véritable « infestation » massive de nos milieux urbains. Cette situation de dépendance alimentaire s'est généralisée et renforcée, d'autant plus rapidement et intensément que le nigérien est

traditionnellement un consommateur laitier qui se retrouve brutalement dans une situation de pénurie aiguë et croissante avec la sécheresse endémique.

La valeur des importations des produits laitiers est estimée aujourd'hui à plus de 12 Milliards/an.

Dans la stratégie de développement durable de l'élevage (Vision 2035), élaborée par le Ministère de l'Élevage, il est mentionné que pour les projections des besoins en lait, l'hypothèse tient compte de la croissance moyenne de la population dans les décennies à venir de l'ordre de 3,3%. Même si l'on considère que la consommation annuelle par habitant restera constante à 30 l/habitant, la demande nationale doublera jusqu'en 2035, pour dépasser un million de tonnes de lait/an. Cette demande pourra dépasser les 3 millions de tonnes de lait/an si la consommation de lait s'approcherait de la consommation minimale recommandée.

Années	Population nigérienne	Demande (t) sous hypothèse consommation de 30 l/hab	Demande (t) sous hypothèse consommation de 71 l/hab	Demande (t) sous hypothèse consommation de 94 l/hab
2012	16 274 738	488 242	1 155 506	1 529 825
2015	17 939 691	538 191	1 273 718	1 686 331
2020	21 101 658	633 050	1 498 218	1 983 556
2030	29 195 761	875 873	2 072 899	2 744 401
2035	34 341 669	1 030 250	2 438 259	3 228 117

Cette dégradation de la filière laitière s'est faite malgré les politiques menées en la matière. En effet, comme pour la viande, le lait a fait l'objet d'une préoccupation remarquable, tout au moins jusqu'à une certaine date.

En 1966/67, création de l'Usine Laitière de Gamkallé (SOLANI) [Société Laitière du Niger] doté d'un vaste programme de collecte de lait cru dans la région de Niamey. En 1967, création de l'Office du Lait du Niger (OLANI) chargé du développement de la production laitière au Niger. Après la sécheresse de 1972/73, un important programme de développement de la Production et de l'Industrie Laitières fut retenu.

Les actions envisagées pour le développement de ce programme s'orientaient dans trois (3) Directions :

- La sélection, la multiplication et la diffusion de géniteurs performants ;
- L'alimentation du cheptel ;
- Et l'industrie laitière proprement dite.

A l'instar de la race Azawak sélectionnée à la Station Expérimentale d'Élevage de Toukounous, chacune des trois principales races bovines, bien adaptées au milieu, feraient l'objet de recherche scientifique de niveau élevé dans une station adéquate. Les résultats de

ces recherches, concrétisés dans la sélection de sujets d'élite seront multipliés dans les Centres de Multiplication du Bétail correspondants puis diffusés auprès des GMP/GVC.

L'amélioration des conditions alimentaires du Cheptel est recherchée à travers quatre (4) volets distincts :

- L'amélioration des parcours naturels surtout en zone pastorale au sein des Unités Pastorales
- Les cultures fourragères améliorantes en zone agricole comme base d'intégration de l'élevage à l'agriculture pluviale
- Les cultures fourragères irriguées dans les zones d'intensification de l'Agriculture (AHA) ;
- Les UAB (Usines Aliments Bétail et pierres à lécher)

Enfin, le programme des industries laitières devait conduire à l'implantation, dans quelques grands centres urbains, d'usines devant traiter le lait cru produit localement au besoin avec un complément importé en vue de satisfaire les consommateurs.

En somme, il s'agit de mettre en place tout un système à la base duquel se trouveraient les éleveurs organisés en coopératives aussi bien en zone pastorale qu'agricole disposant d'un matériel génétique amélioré et soutenu par tout un dispositif d'alimentation adéquat. Il résulterait d'un tel système un accroissement et une concentration notable de la production laitière alors propice à la création en aval d'un réseau de collecte fonctionnel et moins onéreux, capable de drainer cette production vers une usine pourvoyant aux besoins des consommateurs urbains.

Mais, si l'éleveur est à la base d'un tel système, la poutre qui le soutiendrait ne pouvait être que l'Office du lait dont la position ainsi privilégiée lui aurait permis d'actionner judicieusement tous les leviers susceptibles de galvaniser la production nationale du lait et d'en hisser le niveau à la hauteur des objectifs d'autosuffisance alimentaire.

L'extension de la laiterie de Niamey a été faite. Par contre, les laiteries modulaires de Tahoua et Maradi n'ont pas été construites bien que leur financement ait été obtenu, tardivement cependant. Les stations de recherche pour les ranchs bovins n'ont même pas fait l'objet d'étude précise.

Toutefois, les quatre (4) Centres de Multiplication du Bétail (CMB) et une station ovine ont été créés en s'ajoutant à la station expérimentale d'élevage de Toukounous et le Centre Caprin de Maradi. L'ensemble totalise près de 140.000 ha (la zone pastorale et intermédiaire du pays en comptent environ 36 millions) avec un effectif bovin d'environ 15.000 têtes. Le périmètre laitier de Dembou conçu à partir des résultats de la Station de Kirkissoye a été construit sur 115 ha irrigués. Le projet de cultures fourragères améliorantes, en cultures pluviales, a été exécuté à Dereki (Loga) dans le cadre régional (3 pays du CILSS).

Dans le cadre du PIC 84/85, un projet de texte redéfinissant le statut de l'OLANI avait été adopté et des mesures retenues visant la création des Directions Régionales dans un premier temps à Tahoua et Maradi, à charge entre autres de gérer chacun un tandem (1 CMB + 1 laiterie modulaire en voie de réalisation), tout en initiant et en développant les liens avec les coopératives d'éleveurs formés par les projets de modernisation de l'élevage en zone pastorale et par ailleurs avec les producteurs coopératisés ou individuels de la zone agricole correspondante.

Les Programmes de Réforme des Offices et Sociétés d'Economie Mixte (PAS) est intervenu à ce moment en préconisant la privatisation de l'OLANI et la mise en concession privée du

Ranch de Dembou. Cette mesure qui repose en fait sur une grave confusion limitant la question de l'OLANI à la seule usine de Niamey a dérouté l'évolution de la situation.

Les CMB se sont retrouvées avec un statut administratif ne permettant pas une gestion et une exploitation optimale de leur potentiel. Actuellement, ils comptent moins de 4000 têtes de bétail.

Parallèlement, on a assisté à une prolifération inconsidérée des unités industrielles et semi-industrielles opérant sans lien avec la production locale de lait, mais essentiellement avec de la poudre de lait importée représentant plus de 95% de leur approvisionnement en matière première.

Les importations de produits laitiers et dérivés ont enregistré une ascension fulgurante. Tout ceci traduit quasiment l'absence de fait d'une politique conséquente de développement de la filière lait bien que de nombreuses formulations de politiques aient été faites, notamment avec le PRE (Programme de Relance de l'Élevage), le PLIADI (Programme de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation), la SDR (Stratégie de Développement Rural), etc.

De nombreuses ONGs ont tenté de remédier à certains aspects, mais leur impact reste bien marginal. En 2006, l'ONUDI avait élaboré un Programme Intégré pour le Niger (PIN) dans lequel la filière lait était une des cibles principales. Mais, malheureusement, ce programme n'avait pas pu aboutir. Actuellement, l'Initiative 3N et le PDES projettent la relance de la filière, notamment avec le développement des fermes d'élevage.

A6 Bénéficiaires ciblés :

- Les catégories vulnérables de la population : les principaux bénéficiaires ciblés sont les populations rurales qui profiteront d'emplois non-agricoles soutenables, et donc de revenus stables. Les sites du Projet se situent dans des zones rurales où l'incidence de la pauvreté est grave. Ce positionnement géographique assure donc un ciblage propauvre.

Lever les obstacles faisant entrave au processus à l'étape de transformation dans chaînes permettra de stimuler la demande pour la production agricole primaire et ainsi, d'augmenter les moyens de subsistance des zones rurales et la production des petits et moyens exploitants, ainsi que des éleveurs, en élevant le niveau de leurs revenus. Le projet met l'emphase sur les activités de transformation de la chaîne de valeur, dans lesquelles les femmes et les enfants auront un rôle important à jouer.

- Le projet 3ADI sera profitable aux institutions Gouvernementales (les Ministères des Mines et du Développement Industriel, de l'Élevage, de l'Agriculture), grâce aux composantes déployées pour le renforcement des capacités, dans les stratégies de développement des chaînes de valeur. Les plus grands revenus provenant de l'expansion des activités économiques officielles, sauront également profiter au secteur public dans une plus large mesure à travers les revenus tributaires.
- Les associations régionales de bétail et les coopératives agricoles : leurs produits seront achetés par les unités de transformation. Cette production orientée marché générera des incitations positives perçues dans la réduction des déchets stockés et l'augmentation de la valeur de la production. Ils bénéficieront d'intrants plus performants, de formations portant sur les Bonnes Pratiques et du revenu de leurs récoltes de bonne qualité.

A7 Objectifs politiques et stratégies nationales et internationales de développement

Le Cadre UNDAF 2009-2012 pour le Niger considère les domaines suivants comme étant prioritaires : (i) le développement durable, l'environnement et la sécurité alimentaire, (ii) le capital humain, la démographie et les services sociaux basiques et (iii) la gouvernance.

Le projet participera directement à l'implantation de la composante du plan d'action « d'ici 2013, les catégories vulnérables jouissent et contribuent au maintien d'une meilleure sécurité alimentaire, participent au management responsable des ressources, et diversifient leur sources de revenu », mais aussi, dans les domaines imbriqués de l'aide à la jeunesse et de la prévention d'une nouvelle crise alimentaire.

Le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015, formulé par le Gouvernement du Niger met en avant le rôle de l'agrobusiness dans le développement économique. Par exemple, l'I3N prévoit d'augmenter de 45% la production de céréales et de légumes de base et de 40% celle de la viande pour 2015.

Le PDES a fixé ses objectifs principaux -le bien-être économique, le développement socioculturel des Nigériens- à travers la croissance accélérée et l'amélioration des conditions de vie. Le PDES s'articule autour de cinq axes et 11 résultats stratégiques atteignables par l'implantation de 86 projets.

Les résultats stratégiques de la composante sécurité alimentaire du PDES sont :

- a) L'accroissement et la diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques;
- b) L'approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires ;
- c) L'amélioration de la résilience des populations face aux crises et catastrophes ;
- d) L'amélioration de l'état nutritionnel des populations, et e) l'impulsion des réformes dans le secteur de la sécurité alimentaire et du développement agricole durable. Le programme distingue différents niveaux de priorités: actions urgentes (survie des populations), besoins de réhabilitation (reconstitution des capacités productives et régénération de l'écosystème), et actions de développement (croissance à long terme et capacités de résilience).

A8 L'Initiative 3N

En plus de 50 ans d'indépendance, le Niger a souvent connu des déficits alimentaires. Dans le but de briser le schéma, le Gouvernement de Niamey a officialisé l'existence de l'initiative « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens », en 2012, comme la nouvelle stratégie pour établir une sécurité alimentaire durable. L'Initiative 3N provient d'un contexte préoccupé par la sécurité alimentaire, suite à une récolte de céréales insuffisantes, soit 600,000 tonnes la saison dernière. Le pays espère mobiliser d'importantes ressources pour financer l'initiative de 2012 à 2015.

L'I3N remplacera toutes les politiques et stratégies précédentes, devenant ainsi la base de tous les programmes à venir en matière de développement agricole.

L'initiative est destinée garantir la sécurité alimentaire et un développement durable de l'agriculture.

Les piliers stratégiques de l'I3N sont : (i) une augmentation de la production dans les secteurs agrosylvo-pastoral et de la pêche, (ii) améliorer la résilience nigérienne aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles, (iii) s'assurer de l'approvisionnement régulier de produits pour les marchés urbains et ruraux, et (iv) créer un environnement propice pour une sécurité alimentaire durable basée sur l'agriculture nationale et la production alimentaire.

Approuvé en Avril 2012, l'I3N est alors complété d'un plan d'investissement allant de 2012 à 2015, le PIP, composé de onze programmes. Le Gouvernement a pour objectif d'investir FCFA 1.000 milliards (US\$2 milliards) pour l'implantation de ces programmes. Le PIP 8 « transformer et commercialiser les produits alimentaires » défend « créer les conditions nécessaires pour commercialiser efficacement des produits alimentaires transformés, afin de générer des revenus et des emplois dans le secteur rural. »

Le PIP 8 reçoit une allocation de FCFA 50 milliards (US\$100millions) sur la période allant de 2012 à 2015, laquelle est répartie dans les quatre résultats suivants :

R1 : Amélioration des aménagements d'agro-transformation préexistants: à travers la modernisation de la production d'outil, de meilleurs systèmes d'aménagement, encourager la professionnalisation des parties impliquées ([J] les abattoirs de Niamey, Zinder et Maradi entre autres).

R2 : Création d'unités d'agro-transformation : de nature industrielle, semi-industrielle, ou artisanale, sous management privé (différents modes : une seule compagnie, des micro-entrepreneurs, des associations de producteurs, etc.), surtout dans es chaînes de valeur des céréales, des graines oléagineuses et des légumes. Cela sera accompli grâce à la possibilité d'accès au crédit et des services de soutien.

R3 : Les marchés agro et agro-alimentaires sont opérationnels : le développement des infrastructures de marché au niveau de la production primaire, le développement des systèmes d'information sur les marchés, développement des services de soutien.

R4 : Amélioration des moyens de transport des produits agro-alimentaires, à travers le soutien accordé à des associations de producteurs, des chaînes du froid, et développer les infrastructures liées aux transports et à la communication.

Le Projet contribuera de manière directe aux objectifs du PIP-8 via (i) réhabiliter et rendre opérationnels les abattoirs principaux, ainsi que les centres de transformation de niébé sélectionnés au préalable, (ii) créer un centre agro-industriel d'excellence, (iii) restructurer les associations professionnelles principales concernées et (iv) revoir le cadre politique relatif à l'agroindustriel. Le projet consacrera un effort tout particulier dans le renforcement des liens reliant la production, la transformation et le marché, grâce à une série de services adaptés, dont la diffusion des bonnes techniques de transformation et de sécurité alimentaire, le management d'affaires, le développement de l'entrepreneuriat et la création d'énergie durable.

B. Justifications de l'assistance de l'ONUDI

Le Gouvernement du Niger a demandé de manière officielle à l'ONUDI une assistance dans la résolution des problèmes de sécurité alimentaire, résultant de la mauvaise saison des récoltes de 2011-2012. Pour construire une résilience aux crises, le Gouvernement intensifie ses efforts dans la construction d'une industrie de transformation alimentaire durable, à travers le développement de chaînes de valeur au potentiel de développement et de sécurité alimentaire le plus important. De plus, un examen de la concentration de l'aide au développement révèle qu'il y a de grandes possibilités d'expansion des interventions dans le domaine du développement industriel, particulièrement dans la transformation alimentaire.

Le Ministère des Mines et du Développement Industriel a demandé à l'ONUDI de réaliser une proposition technique, motivé par son expérience démontrée en la matière et afin de relancer le Programme Intégré du Niger, qui a débuté en 2007 et ne pouvait pas réellement prendre son essor. Le nouveau cadre de l'association qu'est le Programme Pays cherchera à résoudre cette difficulté.

La manque de productivité du secteur rural, de capacités de transformation mues par un objectif de marché, de ressources humaines et de qualité et de sécurité des produits, sont parmi les contraintes principales rencontrées dans la production nigérienne de nourriture. Un tel contexte empêche la filière alimentaire d'atteindre son potentiel et diminue les chances d'accès aux marchés nationaux et sous-régionaux, dans lesquels la demande existe déjà. La transformation alimentaire apparaît comme la solution idéale à la création de valeur ajoutée locale, à l'augmentation de la production d'aliments, à la génération de revenus, au soutien apporté à la sécurité alimentaire et finalement, à la création d'une base agro-industrielle dans cette zone.

La Branche du Développement de l'Agrobusiness de l'ONUDI fournit divers services de coopération technique pour assister les pays en développement dans l'ajout de valeur aux produits issus du secteur de l'agriculture et augmenter les opportunités de création d'emploi dans les domaines non-agricoles pour les communautés rurales, contribuant ainsi à l'augmentation de la sécurité alimentaire et à une réduction durable de la pauvreté. Les services de la branche entendent lier ressources et marchés dans les chaînes de valeur de l'agrobusiness ; renforcer les liens industriels d'avant en arrière pour améliorer les opportunités de revenus et d'emplois, favoriser la transformation économique et la généralisation de moyens de subsistance durables. Ses actions profitent des catégories pauvres et marginalisées de la population, aux agro-industries des milieux urbains, aux communautés confrontées à des situations d'insécurité humaine ou requérants de manière urgente des équipements agricoles et la réhabilitation des industries alimentaires. Dans la mise en œuvre de ses services, la branche est en étroite coopération avec d'autres unités organisationnelles de l'ONUDI.

L'ONUDI a une expérience notoire dans le domaine du renforcement des structures agro-industrielles de la région africaine. Les exemples suivants de projets conduits par l'ONUDI sont en lien direct de manière géographique et thématique avec ce document de proposition :

1. Le Programme 3ADI - Tanzanie ; viande et les noix de cajou. Actuellement en cours, le projet vise à réhabiliter quatre centres de transformation de la viande dans les régions de Mbeya et d'Iringa. Usant d'une approche PPP, deux abattoirs sont en cours de

construction, ainsi que la mise en opération de deux dalles de boucherie situées en zones rurales. Budget total estimé à US\$4 millions.

2. De 2007 à 2013, l'ONUDI et le PNUD ont mis en œuvre le « Projet d'appui à la valorisation des produits agropastoraux au Mali », qui permit la construction d'un centre de transformation de viande à Kidal, situé au Nord du Mali. Le projet a permis de produire de la viande séchée pour la consommation intérieure et régionale. Le budget total était d'US \$1,5 million.

3. L'ONUDI exécute depuis 2001 le Programme Qualité d'Afrique de l'Ouest, dont la cible est l'agro-industrie dans 15 des pays membres de la CEDEA et l'UEMOA. Réalisée grâce aux fonds de l'Union Européenne à la hauteur de €30 millions. Le programme conférait une expertise technique dans les domaines de l'accréditation, de standardisation, de métrologie, des essais de produits et de promotion de la qualité, afin d'améliorer la qualité des infrastructures de l'UEMOA.

4. Depuis 2005, l'ONUDI met en œuvre le projet de « Restructuration et l'Amélioration des industries des pays de l'UEMOA », active dans 16 pays de la région de l'Afrique de l'Ouest, avec un budget total de 14 millions. Le programme apporte un soutien au niveau industriel (il assiste le Gouvernement dans l'élaboration de politiques et de cadres efficaces dans les domaines de l'amélioration de l'industrie et des capacités de production) et aux PME afin d'augmenter leurs compétitivité, et ainsi en augmentant la production et les échanges commerciaux. Le programme a déjà amélioré et restructuré 60 entreprises agro-industrielles dans la région.

B1 Le besoin d'une industrie alimentaire performante

Ainsi le présent programme s'appuiera sur ce contexte pour soutenir l'implantation de ces cadres, se concentrant sur le développement national des chaînes de valeur agro-alimentaires les plus prometteuses, comme la viande (et autres produits dérivés) le niébé (farine, couscous, des boîtes de conserves, de plats tout-préparés, etc.) et le lait (centre de collecte et unité de transformation).

De par son expertise dans l'agro-industrie, l'ONUDI se concentrera sur les activités non-agricoles de la transformation, tels que le stockage, la conservation, la transformation, l'emballage et la commercialisation.

L'augmentation de la productivité se traduira par une réduction des pertes post-récoltes, les produits à forte valeur ajoutée, le renforcement des compétences humaines et un accès aux marchés plus aisé.

C Le Projet

C1 Objectifs et Composantes du Projet

Objectif global : «Amélioration durable de la sécurité alimentaire et génération de revenus pour les communautés rurales au Niger »

Cela se fera par: « Modernisation des circuits de conservation, de transformation et de distribution de la viande et du lait, et la promotion de la transformation artisanale et industrielle du niébé »

Résultats attendus et indicateurs principaux objectivement vérifiables

On attend du Programme des résultats quantitatifs et qualitatifs, matérialisés dans une augmentation des revenus réalisés par les bénéficiaires ciblés. Une comparaison sera effectuée entre les indicateurs fournis par des données primaires et secondaires (enquêtes de référence et des rapports de suivi et de d'évaluation).

Objectif global: «Amélioration durable de la sécurité alimentaire et génération de revenus pour les communautés rurales au Niger »

Les indicateurs de l'objectif:

- Les niveaux de revenu dans les communautés rurales;
- Nombre d'emplois créés liée à la chaîne de valeur de la viande, le lait et le niébé;

COMPOSANTE B : Modernisation des infrastructures et équipements de conservation, de transformation et de distribution de la viande, du lait et du niébé:

- Deux abattoirs, 1 centre de kilichi, 1 -2 centres de traitement de niébé, et 1- 2 centres de collecte et traitement de lait sont opérationnels. (Pour être opérationnel conformément aux normes internationales et aux exigences de qualité)
- Participation des communautés ciblées dans les installations modernisées (en termes de valeur et la quantité des produits et des investissements)
- Au moins 70% des bouchers pris en charge sont conformes aux normes de sécurité alimentaire
- Réduction des pertes dans post-récolte
- Un centre de formation professionnelle pour les sujets: la conservation, la transformation et la distribution de viande et de lait et le niébé est opérationnel. Nombre d'étudiants formés par an

COMPOSANTE C : Renforcement des capacités des acteurs principaux dans les filières de la viande, du lait et du niébé

- Disponibilité de personnel qualifié pour:
 - 1 - exécuter les installations modernisées;
 - 2 - réparer et entretenir l'équipement;
 - 3 - assurer et contrôler les pratiques de salubrité des aliments
- Changements de méthodes pour balancer, évaluer et classer la viande
- Changements dans les systèmes de gestion des abattoirs publics
- % des producteurs / transformateurs de lait appliquent les connaissances et les capacités nouvellement acquises afin d'améliorer la qualité du lait
- Une stratégie nationale pour développer la chaîne de valeur du lait est approuvée par le gouvernement

C2 L'approche ONUDI

Les activités de l'ONUDI en matière d'agrobusiness se concentrent à l'étape de transformation. Les travaux visant l'augmentation de la valeur ajoutée à travers la transformation et la commercialisation. L'étape de production primaire, même si nécessaire à la transformation, ne sera pas le cœur de l'intervention.

Suivant cette logique, le projet ciblera son assistance technique sur le développement d'abattoirs, centres de collecte de lait et centres de traitement de niébé sélectionnés. L'ONUDI travaillera en partenariat avec d'autres agences des Nations Unies, des institutions gouvernementales ainsi que toute autre organisation internationale publique ou privée dans le cas nécessaire pour combler cette lacune.

Les emplacements finaux des centres (notamment dans la composante niébé) et le ciblage concret des bénéficiaires feront l'objet d'un accord entre l'ONUDI, les GdN et les principales parties prenantes, des fonds disponibles, et des recommandations des études de faisabilité (aux niveaux technique, financier, de genre, environnemental).

De manière tangible et globale ce Projet permettra la réalisation de :

- a. La réhabilitation physique, la fourniture d'équipements (de transformation et de transport) et l'opérationnalisation de 2 abattoirs frigorifiques (Tahoua et Zinder)
- b. La mise au point d'un nombre significatif de boucheries modernes
- c. La mise au point d'un centre pilote pour le traitement du Kilichi traditionnel
- d. La création d'un centre pilote de transformation de Niébé et de son réseau de centres de collecte
- e. La création d'un centre de formation professionnelle agro-industrielle dans un emplacement à déterminer
- f. Le renforcement des capacités productives d'un réseau de centres de collecte de lait
- g. La réhabilitation physique, la fourniture d'équipements et l'opérationnalisation d'un centre pilote de transformation commerciale de lait (y inclus son infrastructure de transport)
- h. Un renforcement complet des capacités des professionnels dans le traitement de la viande, le lait et le niébé dans les localités sélectionnées (technique, opérationnel, de gestion et environnemental)
- i. Un renforcement des capacités des responsables de Ministères impliqués pour piloter, superviser et répliquer l'approche dans chacune des chaînes de valeur
- j. Des stratégies concrètes pour le développement des 3 chaînes de valeur et un plan pour le développement national de la filière lait

Les organisations contreparties

- Ministère des Mines et du Développement Industriel à travers la Direction Générale de l'Industrie et de la Normalisation. Le MMID a le rôle de Maître d'Ouvrage Principale vis-à-vis des Institutions partenaires du pays et fournira un soutien logistique, participera à la mise en œuvre globale et à la gouvernance du projet.
- Ministère de l'Agriculture : Aura le rôle de Maître d'Œuvre pour les activités liées à la chaîne de valeur du niébé
- Ministère de l'Élevage : Aura le rôle de Maître d'Œuvre pour les activités liées à la chaîne de valeur viande et lait
- Ministère de l'Education professionnelle : Conseiller technique dans le domaine des formations professionnelles

La mise en œuvre du projet pendra en considération les caractéristiques nationales des chaînes de valeur ciblées. Pour ce faire, le Projet cherchera à matérialiser :

- 1) Un accord direct et une coopération étroite avec le Gouvernement du Niger aussi bien au niveau de Niamey, qu'au niveau régional et urbain. La participation des autorités

en milieu décentralisé sera renforcée et encouragée.

2) Le renforcement des pouvoirs Institutionnels et des structures existantes :

- Renforcement des capacités institutionnelles des abattoirs par : (i) la transformation des abattoirs en EPIC, (ii) la création d'un statut et réglementations propres, et (iii) la création d'un comité d'audit et de gestion.

De cette façon les abattoirs sont différenciés de l'Etat d'un point de vue économique, ce qui facilitera la gestion des coûts et revenus. Il est aussi envisagé de créer des spécialisations professionnelles avec des nouveaux postes de directeur, manager, ainsi que d'autres positions clefs au sein de chaque abattoir dans les domaines économique et de gestion financière.

- Renforcement des capacités des représentants des pouvoirs publics (Ministères) relevant à travers une formation de formateurs, ainsi qu'un soutien et supervision intensif durant la première phase du Projet.

Des formations et des nouvelles formations adaptées au profile et aux besoins de chaque collectif. Le projet se concentrera particulièrement sur le Gouvernement nigérien, celui-ci étant l'institution responsable de la gestion institutionnelle des abattoirs

3) Un transfert de technologie adapté aux besoins, soutenable dans le temps, et répliquable dans d'autres contextes géographiques :

En sus de la réhabilitation physique, le transfert de technologie étant un élément capital pour la réussite de ce Projet et sa réplification, il est donc prévu l'achat d'équipements pour la transformation agricole, ainsi que de l'équipement industriel (comme par exemple des lignes de traitements d'aliments, des chambres froides, unités de séchage et de triage, des moyens de transport et des unités de stockage à proximité des marchés commerciaux).

4) Les aspects liés aux genres :

Le projet considère comme prioritaire les questions d'équité et de parité des genres. Un accès égal des bénéficiaires du projet aux opportunités produira un impact positif sur les femmes mais aussi sur les autres activités en cours d'exécution :

- Introduire une approche de genre dans les activités principales du Projet
- Fournir les moyens nécessaires pour s'assurer d'une égalité des genres
- Promouvoir un changement d'attitude et de mentalité qui va dans ce sens

5) Aspects environnementaux :

- Les questions environnementales liées aux HCFC dans les installations frigorifiques (réfrigération) devraient être en ligne avec la stratégie du gouvernement du Niger, de se conformer aux mesures de contrôle du Protocole de Montréal de HCFC.
- Une évaluation d'impact environnemental sera menée dans chaque activité prévue pour la réhabilitation des abattoirs. C'est un outil clef pour l'évaluation au préalable des impacts environnementaux potentiels de l'implantation du projet.
- L'identification et l'exploitation des aires d'influence des abattoirs

- Une des actions du projet pourrait être l'utilisation, à des fins agricoles, d'eau obtenue dans des bassins construits dans les abattoirs ; une seconde serait de créer une plantation d'acacias, dont les feuilles pourront être utilisées dans le tannage des peaux obtenues des abattoirs.
- Génération d'énergie faite à base de déchets des abattoirs :
- Ces déchets pourraient alimenter une unité de digestion de biomasse pour en fournir de l'énergie qui serait reconduite sur l'abattoir ou sa zone environnante.

6) Appropriation :

- Renforcement des capacités : les responsables de l'entretien des abattoirs recevront une formation nécessaire à l'installation, l'opérationnalisation, la maintenance et la gestion des équipements, pour en assurer la durabilité des infrastructures.
- Le projet visera à l'acquisition locale de matériaux et équipements dans la mesure du possible (les missions initiales ont déjà identifié des fournisseurs de groupes électrogènes, compresseurs d'air ou pompes submersibles).

7) Aspects financiers et économiques

L'objectif le plus important du projet est de s'assurer de la durabilité économique de son intervention. Ainsi, le Projet adoptera une stratégie basée sur les principes suivants :

- Fournir les moyens et ressources nécessaires pour faciliter l'appropriation du projet par le Gouvernement nigérien.
- Réduire les risques de dépendance économiques des institutions et des bénéficiaires finaux
- Prendre avantage des ressources potentiellement disponibles dans le pays
- Encourager la participation des collectifs sociaux au projet

8) Une approche de gestion axée sur le marché : Pour opérationnaliser une unité de transformation, qu'elle soit industrielle ou de service, il faut d'abord tenir compte de la demande effective et solvable pour déterminer la capacité de production. De celle-ci dépend la quantité et qualité des intrants nécessaires à l'entrée de l'unité de transformation. Le Projet recherchera activement à travers les recommandations de marketing les différentes options pour écouler les produits transformés. Les études de diagnostic relèveront les opportunités de marché, ainsi que leurs quantités approximatives et leur emplacement géographique.

9) Un accompagnement à la divulgation des techniques de transformation et aux nouvelles technologies de traitement des aliments à travers la création d'un centre de formation professionnelle en agro-industrie dans un emplacement à déterminer et l'appui à la recherche sur des ingrédients culinaires adaptés au sein de l'INRAN.

C3 Code RBM et code thématique

EC13 Agribusiness and Rural Entrepreneurship Development

C4 et C5 Résultats attendus

Objectif de Développement		Description des résultats	Responsabilité
Amélioration durable de la sécurité alimentaire et génération de revenus pour les communautés rurales au Niger			
	Composante A		
	Mise en place, gouvernance et gestion du projet jusqu'à son terme		
	Résultats		
	1.1 Le Comité de Pilotage est constitué et mis en place	Le Comité de Pilotage est constitué et mis en place (sélection et validation des participants)	ONUDI - MMDI
	1.2 Les deux Comités Techniques Spécialisés viande et niébé sont constitués et mis en place.	Les deux Comités Techniques Spécialisés sont constitués et mis en place (sélection et validation des participants)	ONUDI - MMDI - MEIA - MA
	1.3 Unité de Gestion du Projet (UGP) est mise en place	Le Personnel de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) est recruté et gère le projet jusqu'à son terme	ONUDI - MMDI
	1.4 Les points focaux régionaux et les cellules correspondantes sont désignés et opérationnels	Les points focaux régionaux et les cellules correspondants sont désignés et opérationnels (sélection et validation des participants)	ONUDI - MMDI - MEIA - MA
	1.5 Les outils statistiques de mesure d'impact, la collecte des lignes de base et le rapport d'évaluation du Projet sont développés	Des données qui permettent une comparaison de la situation avant et après l'intervention sont disponibles	ONUDI
	Composante B		
	Modernisation des infrastructures et équipements de conservation de transformation et de distribution de la viande, du lait et du niébé		
	Résultats		
	2.1 Deux abattoirs à Zinder et Tahoua sont réhabilités et entièrement équipés	Les abattoirs frigorifiques de Zinder et Tahoua sont physiquement réhabilités (mis aux normes internationales et leurs capacités frigorifiques accrues pour l'exportation [32T]).	ONUDI - MMDI - MEIA
	2.2 Installations froides (les chaînes d'approvisionnement à température contrôlée) des produits de viande sont développées;	Le système de transport de la viande est modernisé et adapté au contexte socio-économique (allant de la moto-fourgonnette au camion frigorifique)	ONUDI - MMDI

		2.3 Les bouchers sont modernisés et sont conformes aux normes de sécurité alimentaire	Une gamme d'étals de boucheries modernes et de rôtisseries est proposée aux professionnels pour soutenir l'objectif de « Niamey vitrine de la viande en Afrique de l'Ouest » - Niamey Nyala – et dans les autres capitales régionales de Tahoua, Maradi et Zinder)	ONUDI - MEIA
		2.4 Un centre de démonstration pour la production hygiénique de kilichi (viande séchée) est établi;	Une technologie adaptée pour augmenter l'hygiène, la qualité du produit ainsi que sa présentation est suggérée après étudier les possibilités techniques et leurs coûts	ONUDI - MA
		2.5 Deux centres de transformation pilotes pour la production et la diffusion des couscous (beroua) et farine de niébé sont établis	Une technologie adaptée pour augmenter l'hygiène, la qualité du produit ainsi que sa présentation est suggérée après étudier les possibilités techniques et leurs coûts	ONUDI - MA
		2.6 Un centre commercial de la viande à l'abattoir de Niamey est établi	Un centre des métiers de la viande est crée à l'abattoir frigorifique de Niamey et la technologie de fabrication de viande séchée « Kilichi » au four solaire est améliorée avec conservation du goût du Kilichi traditionnel et un système de conditionnement adéquat est mis en place	ONUDI - MEIA
		2.7 Un centre de formation professionnelle qui offre des cours sur les compétences spécifiques pertinentes pour les chaines de valeur de la viande, le lait et le niébé est créé	Un centre agro-industriel opérationnel est crée et la technologie de fabrication du couscous de niébé (Béroua) et de farine (nouveau produit) est améliorée, mise au point et vulgarisée	ONUDI - MMDI - MA
		2.8 1-2 centres de collecte et de transformation de lait sont équipés et opérationnels	Création d'un réseau de centres de collecte reliés avec une unité pilote de traitement de lait qui augmente la durée de vie du produit et sa qualité	ONUDI - MEIA
		Composante C		
		Renforcement des capacités des acteurs principaux dans les filières de la viande, du lait et du niébé		
		Résultats		
		3.1 Un programme de formation des compétences techniques, accès au crédit et de gestion pour les abattoirs, les boucheries, les centres de collecte du lait et les centres de traitement du niébé est mené;	Au moins 4 Cadres de Direction des abattoirs frigorifiques ont reçu une formation spécialisée en gestion d'établissements agro-industriels et en maîtrise des techniques de conserves et autres technologies de la viande	ONUDI- MEIA
		3.2 Une formation de recyclage pour les vétérinaires et les techniciens de la nourriture, les inspecteurs publics sur l'élevage des animaux, les inspecteurs de l'hygiène et le « internal auditing » des centres d'aliments est effectuée;	Un groupe (8) de vétérinaires et techniciens supérieurs de l'élevage ont reçu une formation de recyclage en matière d'hygiène et inspection des denrées alimentaires	ONUDI - MEIA

		3.3 Un programme de formation sur la maintenance des équipements et l'installation des équipements pour les abattoirs, les centres de collecte et de traitement du lait et les centres de traitement du niébé est effectué	Les cadres techniques responsables des installations et équipements des 2 abattoirs de Tahoua et Zinder ont reçu une formation spécifique d'utilisation et de maintenance pour la bonne conduite de leurs activités	ONUDI - MEIA
		3.4 Un programme de formation sur les BPH et BPF et le système d'assurance de qualité HACCP est effectué pour les abattoirs, les bouchers, les centres de collecte du lait et les centres de traitement du niébé (et pour les femmes transformatrices de niébé dans le centre agroindustriel);	Des sessions de formation aux BPH et aux BPF incluant la formation à la découpe mais aussi le système d'assistance qualité – HACCP ont été organisées respectivement pour les personnels d'abattoirs et les bouchers dans le centre des métiers de la viande et pour les femmes transformatrices de niébé dans le centre agroindustriel par les équipes de formation de ces 2 unités ayant eux-mêmes reçu au préalable une formation de formateurs appropriée	ONUDI - MEIA - MA
		3.5 Une formation à la découpe de la viande est menée	Un atelier de formation en bonnes techniques de découpage est mené après analyse des besoins, sélection des participants et développement des modules de formation (incluant une formation de formateurs)	ONUDI - MEIA
		3.6 Une approche méthodologique et technique de barymétrie est menée	Une nouvelle technologie de pesage adapté aux races locales est installée	ONUDI - MEIA
		3.7 Un système de classification de bétail et de la viande photométrique est mis en place	Le système de classification du bétail et de la viande proposé par l'UEMOA et inspiré du système malien a été adapté aux races locales nigériennes	ONUDI - MEIA
		3.8 Une étude pour l'adaptation du cadre juridique et légal des Abattoirs frigorifiques de Tahoua, Maradi et Zinder est menée (par exemple transformation en EPIC ou éventuellement leur intégration à l'Abattoir Frigorifique de Niamey sous forme d'une Société des Abattoirs Frigorifiques du Niger)	Les abattoirs frigorifiques de Zinder, Tahoua et Maradi sont érigés en EPIC ou intégrés dans une Société des Abattoirs Frigorifiques du Niger incluant le Nouvel Abattoir Frigorifique de Niamey	ONUDI - MEIA
		3.9 Un appui à la recherche pour développer et adapter des ingrédients culinaires au sein de l'INRAN est conduit	Etude menée et validée. De nouveaux ingrédients développés	ONUDI - MA
		3.10 Les capacités des acteurs dans les laiteries et centres de collecte sont renforcées (optimisation des procédés, gestion de la nouvelle technique de production, sécurité sanitaire et qualité du produit)	Un programme de formation en bonnes techniques de traitement, sureté des aliments, et qualité du produit est mené après analyse des besoins, sélection des participants et développement des modules de formation (incluant une formation de formateurs)	ONUDI - MEIA
		3.11 Une stratégie nationale pour le développement de la chaîne de valeur du lait est formulée	Une stratégie de développement de la filière lait est développée, formulée et présentée aux parties prenantes	ONUDI - MEIA - MA

C6 Chronogramme des activités

		2014				2015				2016				2017				2018			
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
Objectif de Développement																					
Amélioration durable de la sécurité alimentaire et génération de revenus pour les communautés rurales au Niger																					
Composante A																					
Mise en place, gouvernance et gestion du projet jusqu'à son terme																					
Résultats																					
1.1 Le Comité de Pilotage est constitué et mis en place																					
1.2 Les deux Comités Techniques Spécialisés viande et niébé sont constitués et mis en place.																					
1.3 Unité de Gestion du Projet (UGP) est mise en place																					
1.4 Les points focaux régionaux et les cellules correspondantes sont désignés et opérationnels																					
1.5 Les outils statistiques de mesure d'impact, la collecte des lignes de base et le rapport d'évaluation du Projet sont développés																					
Composante B																					
Modernisation des infrastructures et équipements de conservation de transformation et de distribution de la viande, du lait et du niébé																					
Résultats																					
2.1 Deux abattoirs à Zinder et Tahoua sont réhabilités et entièrement équipés																					
2.2 Installations froides (les chaînes d'approvisionnement à température contrôlée) des produits de viande sont développées;																					
2.3 Les bouchers sont modernisés et sont conformes aux normes de sécurité alimentaire																					

		2.4 Un centre de démonstration pour la production hygiénique de kilichi (viande séchée) est établi;																	
		2.5 Deux centres de transformation pilotes pour la production et la diffusion des couscous (beroua) et farine de niébé sont établis																	
		2.6 Un centre commercial de la viande à l'abattoir de Niamey est établi																	
		2.7 Un centre de formation professionnelle qui offre des cours sur les compétences spécifiques pertinentes pour les chaînes de valeur de la viande, le lait et le niébé est créé																	
		2.8 1-2 centres de collecte et de transformation de lait sont équipés et opérationnels																	
		Composante C																	
		Renforcement des capacités des acteurs principaux dans les filières de la viande, du lait et du niébé																	
		Résultats																	
		3.1 Un programme de formation des compétences techniques, accès au crédit et de gestion pour les abattoirs, les boucheries, les centres de collecte du lait et les centres de traitement du niébé est mené;																	
		3.2 Une formation de recyclage pour les vétérinaires et les techniciens de la nourriture, les inspecteurs publics sur l'élevage des animaux, les inspecteurs de l'hygiène et le « internal auditing » des centres d'aliments est effectuée;																	
		3.3 Un programme de formation sur la maintenance des équipements et l'installation des équipements pour les abattoirs, les centres de collecte et de traitement du lait et les centres de traitement du niébé est effectué																	

		3.4 Un programme de formation sur les BPH et BPF et le système d'assurance de qualité HACCP est effectué pour les abattoirs, les bouchers, les centres de collecte du lait et les centres de traitement du niébé (et pour les femmes transformatrices de niébé dans le centre agroindustriel);																		
		3.5 Une formation à la découpe de la viande est menée																		
		3.6 Une approche méthodologique et technique de barymétrie est menée																		
		3.7 Un système de classification de bétail et de la viande photométrique est mis en place																		
		3.8 Une étude pour l'adaptation du cadre juridique et légal des Abattoirs frigorifiques de Tahoua, Maradi et Zinder est menée (par exemple transformation en EPIC ou éventuellement leur intégration à l'Abattoir Frigorifique de Niamey sous forme d'une Société des Abattoirs Frigorifiques du Niger)																		
		3.9 Un appui à la recherche pour développer et adapter des ingrédients culinaires au sein de l'INRAN est conduit																		
		3.10 Les capacités des acteurs dans les laiteries et centres de collecte sont renforcées (optimisation des procédés, gestion de la nouvelle technique de production, sécurité sanitaire et qualité du produit)																		
		3.11 Une stratégie nationale pour le développement de la chaîne de valeur du lait est formulée																		

C7 Risques

Le projet est sujet à certain nombre de risques et de mesures de mitigation des risques qui peuvent être résumées comme suit

Risques spécifiques tu projet :

- La situation politique et/ou économique change radicalement
- Les différents acteurs n'acceptent pas la politique de changement et ne se montrent pas réceptifs aux sensibilisations de changement d'attitude, notamment dans le secteur des bouchers
- Des problèmes en termes de quantité animale ou végétale fournie aux unités de transformation (abattoirs, farinières, laiteries) à cause d'épidémies, de problèmes logistiques ou d'un manque de contrôle de l'activité des abattoirs clandestins. Ceci pourrait entraîner une réduction de la capacité de revenus dans ces unités et entraver leur gestion.
- Une volonté du Gouvernement d'adapter son cadre légal relatif aux secteurs de la viande, lait et niébé

Certaines mesures préventives ont été définies pour minimiser les risques, telles que :

- Des comités de contrôle, de gestion et de suivi du projet doivent être implantés, et les différentes autorités impliquées dans le processus de gestion doivent obtenir des engagements concrets
- Etablissement des statuts des abattoirs et de leurs règlements internes. Les travailleurs de l'abattoir devront se régir par lesdits règlements internes
- Cours de formation des différents acteurs, spécialement ceux appartenant à l'administration.
- Campagnes de sensibilisation des différents acteurs.

D Modalités de mise en œuvre du Projet

D1. Contribution des contreparties

L'ONUDI est l'agence qui sera chargée d'exécuter le projet en fournissant l'assistance technique, l'acquisition d'équipements et infrastructure à travers son service d'achat et contrats, ainsi que le soutien opérationnel et administratif. L'agence d'exécution est responsable du fait que les activités soient exécutées au maximum de leur efficacité, du rapport coût-efficacité et de la ponctualité des rendements de projet.

L'unité de gestion du projet (UGP) sera mise en place dans le but de faciliter la coordination et la gestion du projet. S'agissant de la gestion, elle a besoin d'être efficace, distincte et autonome par rapport aux administrations de service public. Cette approche, même si elle semble onéreuse à certains égards est pratiquement consacrée par l'usage d'une majorité des bailleurs de fonds (dans tous les cas, même son budget de fonctionnement est décidé par le Comité de Pilotage). Cette

structure assurera l'impact désiré et la bonne coordination entre les services d'assistance technique et la fourniture d'infrastructure.

Le projet sera soutenu activement par les contreparties Gouvernementaux, que sont principalement le Ministère du Développement Industriel, le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Élevage. Ceux-ci s'engagent dans le succès de l'implantation du projet, la réalisation des points focaux et de l'attribution de personnels pour la réalisation des tâches suivantes :

- Chaque Ministère (Développement Industriel, Agriculture et Elevage) définira un point focal pour le projet, lequel sera coordonné et sa progression rapportée au niveau ministériel. L'une de ses fonctions sera de coordonner les activités destinées à être menées en collaboration avec les Ministères concernés, d'identifier des experts potentiels pour traiter de différents sujets, de fournir un accès à des données pertinentes lorsqu'il est nécessaire et de faire des rapports aux PTG. Ils seront aussi impliqués de manière active dans la gestion de projet via des consultations permanentes et les organes preneurs de décisions (Comités de pilotage du projet, comités techniques, comités régionaux).

Les principaux contreparties désignés, le Ministère des Mines et du Développement Industriel, fournira les arrangements nécessaires au sein du Ministère, tel qu'un bureau et une aide logistique, au moins dans la phase initiale du projet.

En ce qui concerne la chaîne de valeur du niébé et puisque le projet prévoit d'installer de centres de transformation dans les zones principales de production, les structures décentralisées faciliteront autant que faire ce peu, l'obtention des arrangements nécessaires pour que le projet possède une terre où établir le centre de transformation.

D.2. Apports de l'ONUDI

1. et 2. Employés nationaux et internationaux

Les experts nationaux et internationaux opéreront en suivant les termes de référence et la description des tâches qui leur seront assignées, telles que décrites dans le paragraphe ci-dessus concernant Unité de Gestion de Programme locale (UGP). Ils seront recrutés par l'ONUDI sous réserve du respect des règles et procédures.

Un Coordinateur National de Projet (nigérien, à temps complet) et un Conseiller Technique Principal, seront assignés par l'ONUDI après un processus de sélection hautement compétitif, réalisé en proche collaboration avec le Ministère du Développement Industriel, et après validation du CP. Ils mèneront le projet à son implantation, régulièrement interagissant avec les parties prenantes clefs et les partenaires, proposant des mesures correctives concernant l'implantation, selon le besoin.

Compte tenu de l'importance du volet transfert de technologie et achats de matériels il est judicieux considérer la figure du CTP international comme figure principale de gestion du projet sur le terrain.

Experts Internationaux et Nationaux

Les experts nationaux et internationaux opéreront en suivant les termes de référence et la description des tâches qui leur a été assignées, telles que décrites par l'UGP. Ils seront recrutés par l'ONUDI sous réserve du respect des règles et règlements.

Le CTP aura pour fonctions, entre autres, de :

- Diriger l'équipe de l'ONUDI sur le terrain dans l'exécution, la supervision et la gestion du Programme
- Diriger les démarches techniques pour l'acquisition d'équipements, les travaux de génie civil et le design et la mise en œuvre des formations
- Renforcer les réseaux locaux via le système des Nations Unies (UNDAF et agences spécialisées), les organismes donateurs et les partenaires privés, autour de l'exécution du programme de pays et du Projet
- Etablir une liaison effective avec le siège à Vienne et à travers les Bureaux régionaux de l'ONUDI, et partager son expertise dans les procédures administratives et opérationnelles, ainsi qu'assurer une coordination fructueuse avec d'autres services/professionnels technique
- Définir les termes de référence des expertises supplémentaires, à la fois internationales et nationales, s'avérant nécessaires.

Le Coordinateur National de Projet (CNP) aura pour fonctions, entre autres, de :

- Accompagner le CTP dans les décisions stratégiques et les domaines techniques industriels
- Assister au développement et à la supervision sur le terrain des démarches contractuelles pour la fourniture d'équipements et travaux de construction
- Faciliter l'organisation de consultations nationales avec les parties prenantes nationales
- Appuyer le CTP dans les activités de documentation, organisation de formations, campagnes de sensibilisation ou communication du Programme
- Définir les termes de référence des expertises supplémentaires, à la fois internationales et nationales.

Personnel administratif et financier (National)

Compte tenu de la taille et de l'ampleur du programme, ainsi que de l'importance du transfert technologique, le Programme envisage le recrutement de deux secrétaires, avec des niveaux d'instruction dans les démarches administratives (assistance documentaire, appui logistique, préparation de contrats) et financières (préparation de factures, bons de commandes, ASRs).

3. Sous-contrats

Les fournisseurs externes offriront leurs services, en fonction des lignes directrices établies par l'UGP. Ils seront sous contrat avec l'ONUDI sous réserve du respect des règles et procédures. L'ONUDI, à travers son Département des Contrats et Marchés (Procurement), règle des contrats pour des dizaines de millions d'Euros annuellement et procède via un système transparent et efficace, qui permet de lancer des appels d'offre et des ordres d'achat de manière décentralisée. Cette expérience dans le domaine de la sous-traitance est fondamentale pour l'impact espérée du Programme.

Dans ce Programme, la procédure de sous-traitance sera principalement utilisée dans les travaux de construction seront principalement dédiés à :

- La réhabilitation et autres tâches similaires des deux abattoirs existants, dont la gestion des déchets et les activités relatives à la plateforme d'énergies
- La construction et autres tâches similaires d'un centre de transformation du niébé (la sous-structure élémentaire, la superstructure et les aciéries connexes).
- La réhabilitation et autres tâches similaires d'une unité de traitement de lait et des centres de collecte qui assurent son approvisionnement
- La construction et autres tâches similaires du seul centre de formation professionnel en agro-industries.

4. Formations

Les formations incluront des modules techniques, managériaux, entrepreneuriales, organisationnels, de gestion et organisation d'appels d'offre et d'impact environnementaux. Le Programme utilisera les méthodologies des programmes de formations de formateurs, ainsi que des possibilités de voyages d'étude pour augmenter l'efficacité de l'intervention.

5. Equipements

En sus de la construction physique d'unités industrielles le transfert de technologie étant un élément capital pour la réussite de ce Programme et sa réplique, il est donc prévu l'achat d'équipements pour la transformation agricole (outils de sécurité, pesage, transport), ainsi que de l'équipement industriel (comme par exemple des lignes de traitements d'aliments, des chambres froides, unités de séchage et de triage, des moyens de transport, des générateurs d'énergie et des unités de stockage à proximité des marchés commerciaux). Ces achats seront effectués à travers le Département des Contrats et Marchés (Procurement) de l'ONUDI, de manière centralisée ou décentralisée en fonction des besoins spécifiques et des volumes des achats.

D.3. Apports de l'Etat nigérien

L'Etat nigérien s'engage, au travers du Ministère des Mines et du Développement Industriel, à fournir l'appui logistique adéquat au bon fonctionnement du programme.

Un Bureau, comprenant au minimum 3 locaux meublés pour accueillir l'équipe de coordination, sera loué sur le budget du programme, de préférence en colocation avec les autres projets d'appui au MMDI. Eu égard aux contraintes avérées de déplacements dans et pour des raisons d'appropriation et de transfert de compétences, il est fortement recommandé que les bureaux du projet soient choisis à proximité ou à l'intérieur de l'immeuble du MMDI.

L'Etat nigérien devra notamment :

- Fournir le budget opérationnel approprié (salaires et consommables) aux institutions soutenant le projet afin de capitaliser sur l'assistance technique fournie.
- Fournir les facilités de traduction et d'interprétation pour les réunions spécifiques et

quand nécessaire.

- Désigner une unité technique au sein du Ministère dédiée à la supervision du programme. En outre, le Ministère associera en permanence ses départements techniques concernés à la réalisation de ce programme.
- Le budget du programme prendra en charge la location du bureau et l'achat des équipements de communication pour l'UGP locale ainsi que les coûts opérationnels de cette dernière. Le budget du programme financera le matériel bureautique nécessaire au bon fonctionnement du centre d'information sur les normes et la réglementation technique.

E Coût du projet¹

Budget détaillé par composante

Budget pour la Composante 1 : Mise en place, gouvernance et gestion du projet jusqu'à son terme

L.B.	Description	Durée (s/m)	Coût unitaire (\$)	Coût total (\$)
11	Experts Internationaux	36	12,000	432,000
13	Personnel de Soutien Administratif	12	1,500	18,000
15	Déplacements liés au projet (nationaux ou internationaux)	18	7,500	135,000
16	Autres coûts liés au personnel (coûts de mission du personnel de l'ONUDI)	6	5,000	30,000
17	Experts nationaux (NPC)	48	3,000	144,000
21	Sous-traitance			0
32	Voyage d'études	3	20,000	60,000
33	Formation continue	12	15,000	180,000
45	Équipement			0
51	Articles divers			121,000
Sous-Total Composante 1				1,120,000

Budget pour la Composante 2 : Modernisation des infrastructures et équipements de transformation et de distribution de la viande, du lait et du niébé

L.B.	Description	Durée (s/m)	Coût unitaire (\$)	Coût total (\$)
11	Experts Internationaux	30	12,000	360,000
13	Personnel de Soutien Administratif	36	1,500	54,000
15	Déplacements liés au projet (nationaux ou internationaux)	14	7,500	105,000
16	Autres coûts liés au personnel (coûts de mission du personnel de l'ONUDI)	12	5,000	60,000
17	Experts Nationaux (NPC)	84	3,000	252,000
21	Sous-traitance			1,850,000
32	Voyage d'études	4	20,000	80,000
33	Formation continue			500,000
45	Équipement			4,200,000
51	Articles divers			189,000
Sous-Total Composante 2				7,650,000

¹ Note : Pour une estimation des coûts par résultat voir Annexe 1

Budget pour la Composante 3 : Renforcement des capacités des acteurs principaux dans les filières

L.B.	Description	Durée (s/m)	Coût unitaire (\$)	Coût total (\$)
11	Experts Internationaux	36	12,000	432,000
13	Personnel de Soutien Administratif	32	1,500	48,000
15	Déplacements liés au projet (nationaux ou internationaux)	12	5,000	60,000
16	Autres coûts liés au personnel (coûts de mission du personnel de l'ONUDI)	6	7,500	45,000
17	Experts nationaux (NPC)	84	3,000	252,000
21	Sous-traitance			100,000
32	Voyage d'études	3	20,000	60,000
33	Formation continue	60	10,000	600,000
45	Équipement			500,000
51	Articles divers			112,000

Sous-Total Composante 3				2,209,000
--------------------------------	--	--	--	-----------

Total des Composantes 1+2+3	10,979,000
Coûts administratifs de l'ONUDI (13%)	1,427,270
Coût total du projet (US\$)	12,406,270

F – Modalités de gestion du Projet

F1 Supervision, Suivi et évaluation

Le projet comprend ce qui suit :

- Des évaluations à mi-parcours
- Une évaluation finale indépendante
- Des rapports d'état d'avancement (tous les 6 mois), et rapport annuels (tous les ans).
Un rapport final sera rédigé à la fin du projet.

F2 Coordination et gestion du Projet

Le comité de pilotage (CP): C'est la structure principale de gestion et gouvernance du Projet (structure principale de contrôle et de prise de décision du Projet). CTS y seront subordonnés, et n'émettront que des recommandations techniques basée sur l'aperçu et le suivi quotidien.

Le Comité de Pilotage aura une fonction globale d'orientation et de conseil technique du programme; il sera également responsable du mécanisme de suivi et évaluation au niveau du programme, et des actions de communication extérieure et dissémination des résultats. Le CP se réunira une fois par an.

Le CP aura une autorité et une responsabilité complète pour :

- Approuver les Plans d'Exécution Techniques et Financier (PETF proposés par l'UGP.
- Approuver les modifications du document original de projet
- Superviser la performance du projet (ICP)
- Faciliter, sur demande, tout problème ou obstacle qui pourrait affecter l'implantation du projet

Le Comité de Pilotage sera dirigé par :

- Les Secrétaire Générale du Ministère des Mines et du Développement Industriel (Président)
- Les représentants du Haut Commissariat aux 3N (Co-président)
- Les représentants du Bureau régional de l'ONUDI
- Les représentants du Bureau de pays du PNUD

Les membres du Comité de Pilotage sont :

- Les représentants de l'agence d'exécution (ONUDI)
- Les représentants du Ministère de l'Agriculture
- Les représentants du Ministère de l'Élevage
- Les représentants du Ministère de la Santé
- Les représentants du Ministère en charge du Commerce
- Les représentants du Ministère en charge de la formation professionnelle et de l'emploi

- Les représentants du Réseau des Chambres d'Agriculture - Les représentants de la FAO
- Les représentants du PNUD
- Les représentants de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de l'Artisanat

Les Comités Techniques Spécialisées (CTS): Le CP supervisera trois comités Techniques Spécialisées, un pour le niébé, un autre pour la viande et un dernier pour le lait. Chacun des Comités Techniques Spécialisées aura des cellules techniques, financières et administratives cellules qui rapportent directement au Président du CTS et de manière ultérieure au Comité de pilotage (pouvant avoir lieu au niveau régional, si cela facilite le travail). Les CTS se réuniront tous les 6 mois.

Les membres de chaque Comité Technique Spécialisée:

- Présidents - Le DG du MEIA / SG du MDA
- Directeur/trice d'Industries Animalières du MEIA (DIA).
- Le DNPQM
- Le DPI
- Un représentant du Ministère en charge du Commerce
- Un représentant du Ministère en charge de la formation professionnelle et de l'emploi
- Un représentant du Ministère en charge de l'énergie
- Directeur/trice des Etudes et Programmation du MEIA (DEP).
- Directeur/trice de Législation de MEIA (DL).
- Directeur/trice de Sécurité Sanitaire des Produits et Aliments d'Origine animale.
- Directeur/trice Régional/e du MEIA au niveau des régions des centres
- Directeur/trice des abattoirs
- Directeur/trice des centres de transformation de niébé
- Auditeur externe (national).
- Coordinateur national du projet
- CTP

Les fonctions exercées par le Comité Technique Spécialisée Viande seront, entre autres, les suivantes:

- Promouvoir et prendre part à la création des EPIC.
- Définir la composition des Conseils d'Administration de chaque abattoir.
- Développer les statuts de gestion et règlements de régime intérieur de chaque abattoir.
- Gérer l'exonération de taxes douanières et impôts (TVA).
- Coordonner les activités des différents Ministères relatives au projet.
- Promouvoir la révision de textes légaux.
- Superviser les activités de réhabilitation, de formation et de sensibilisation

Les fonctions exercées par le Comité Technique Spécialisée Niébé seront, entre autres:

- Valider les termes de référence pour l'emplacement des centres de transformation
- Valider les études de faisabilité pour l'installation des centres de transformation ainsi que les choix finaux
- Promouvoir un cadre juridique optimal pour les centres de transformation
- Définir la composition des Conseils d'Administration de chaque centre de transformation.
- Développer les statuts de gestion et règlements de régime intérieur de chaque centre de transformation

- Promouvoir la révision de textes légaux.
- Coordonner les activités des différents Ministères relatives au projet.
- Servir de plateforme pour engager les acteurs de la production primaire
- Superviser les activités de réhabilitation, de formation et de sensibilisation

L'unité de gestion du projet (UGP) sera mise en place dans le but de faciliter la coordination et la gestion du projet. S'agissant de la gestion, elle a besoin d'être efficace, distincte et autonome par rapport aux administrations de service public.

L'UGP sera composée de :

- Le Coordinateur National du Projet et du Conseiller Technique Principal
- Une équipe de coordinateurs techniques, spécialisés dans divers aspects techniques du travail (pratiques agricoles, pratiques post-récoltes, transformation de la viande, boucherie, logistiques, transports, phytosanitaire, marketing, etc.)

L'UGP aura la gestion d'une plus grande équipe de professionnels et de membres de l'administration qui sera embauché en fonction des besoins du projet et des besoins des activités programmées.

Au niveau institutionnel : la UGP peut demander conseil, quand elle le juge nécessaire, au sujet de :

- a. Des représentants des Ministères concernés (Développement Industriel, Agriculture, Bétail, Santé).
- b. Des représentants des Conseils et Associations actifs, qui s'occupe de la production et de l'exportation des récoltes horticoles et des activités liées au secteur de la viande
- c. Les parties prenantes concernées issues du public et du privé, telles que : les représentants du Gouvernement, les producteurs expérimentés, les importateurs et exportateurs de produits agro-, expéditeurs, compagnies de logistiques, la transportation à l'intérieur des terres, etc.

La UGP logera au Ministère du Développement Industriel aura la responsabilité dans:

- La création et l'exécution du Plan d'Implantation du Projet, réalisées sous la supervision de l'ONUDI ;
- La sélection les consultants et les experts qui seront approuvés et embauchés par l'ONUDI pour l'implantation des activités du projet.
- La coordination et la supervision de l'implantation des activités spécifiques en coordination avec les Ministères nigériens concernés et le secteur privé.
- Garder contact et une bonne coordination avec les partenaires pour harmoniser leurs activités avec celles des parties prenantes nigériennes.
- Proposer des modifications de projet au comité de pilotage si besoin.
- Rapporter au comité de pilotage la progression des activités et les résultats.

F3 Suivi et évaluation

Type d'activité de suivi et d'évaluation (SE)	Parties responsables	Budget USD	Calendrier d'exécution
Kick-off meeting suivi d'événement de lancement public.	Chef de Projet (CdP); Unité de Gestion du Projet (UGP)	0	Dans les 2 premiers mois de démarrage du projet
SE conception et des outils pour recueillir et enregistrer des données (indicateurs de performance)	Le PM supervisera le recrutement de S & E institutions / professionnels spécifiques et déléguera les responsabilités aux membres UGP pertinents	0	Début et mi de projet
Réunions du Comité de Pilotage	CdP, conseillers techniques principale (CTP); coordinateurs nationaux du projet (CNP) et du Comité de pilotage du projet	0	Deux réunions du comité de pilotage chaque année. Une de ces réunions devrait coïncider avec l'examen annuel du projet.
Préparation du rapport initial, action détaillé et plan de travail.	CdP, CTPs	0	Dans les 6 premiers mois de démarrage du projet
Surveillance régulière et analyse des indicateurs de performance	PM; expert de suivi et évaluation de projet et consultants en évaluation, selon les besoins	150,000	Régulièrement à insérer dans la gestion de projet et de l'examen annuel du projet
Examen annuel du projet pour évaluer les progrès et la performance du projet	UGP prépare un rapport, CP et le Comité de pilotage du projet examinent la performance de projet et prennent des mesures correctives (basé sur l'examen annuel du projet)	0	Chaque année, avant la finalisation de l'examen annuel du projet et à la définition des plans de travail annuels
Visites de sites sur le terrain	CdP, CTPs, CNPs, Expert en suivi et évaluation and Directeur de PTC/AGR	50,000	Chaque année, ou comme la critique nécessaire (pour Directeur de AGR)
Revue à mi-parcours	CdP, consultants externes, Comité de Pilotage	50,000	Moyen de projet
Évaluation finale du projet	CdP, Comité de Pilotage, évaluateurs indépendants et externes	50,000	Évaluation au moins un mois avant la fin du projet; rapport à la fin de l'exécution du projet
TOTAL des coût indicatifs		300,000	

G - Obligations préalables et pré requis

Le Gouvernement du Niger accepte de fournir :

1. Des aménagements appropriés aux niveaux national et régional, pour assurer une communication et une gestion au jour le jour du projet (bureau du Coordinateur National de Projet, Conseiller technique en chef, et autres équipes internationales et nationales d'experts).
2. Un soutien logistique et un suivi des actions requis dans l'implantation du projet.
3. Un soutien institutionnel, via les institutions participatives, requis pour la coopération régionale et l'implantation.
4. Toute autre assistance requise dans la facilitation de l'implantation des activités de projet au niveau national incluant l'organisation de réunions, d'ateliers, de séminaires, de campagnes de sensibilisation, etc.

H - Contexte Légal

Le présent projet est régi par les dispositions de l'Accord de base régissant de coopération entre la République du Niger et l'ONUDI, signé et entré en vigueur le 20 Septembre 1988

Annexe 1 : Cadre logique et budget estimé par résultat (US\$)

	Résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif de Développement	Amélioration durable de la sécurité alimentaire et génération de revenus pour les communautés rurales au Niger	Les niveaux de revenu dans les communautés rurales. Nombre d'emplois créés liée à la chaîne de valeur de la viande, le lait et le niébé;	Rapports étude de référence, Les rapports de suivi et d'évaluation (S & E)	
Composante B	Modernisation des infrastructures et équipements de conservation de transformation et de distribution de la viande, du lait et du niébé	<ul style="list-style-type: none"> • Deux abattoirs, 1 centre de kilichi, 1-2 centres de traitement de niébé, et 1-2 centres de collecte et traitement de lait sont opérationnels. (Pour être opérationnel conformément aux normes internationales et aux exigences de qualité) • Participation des communautés ciblées dans les installations modernisées (en termes de valeur et la quantité des produits et des investissements) • Au moins 70% des bouchers pris en charge sont conformes aux normes de sécurité alimentaire • Réduction des pertes dans post-récolte • Un centre de formation professionnelle pour les sujets: la conservation, la transformation et la distribution de viande et de lait et le niébé est opérationnel. Nombre d'étudiants formés par an 	<p>Dossiers d'installations de soutien</p> <p>Etude de référence et les rapports de S & E;</p> <p>Questionnaire pour les bénéficiaires (agriculteurs, bouchers, évaluation à la fin de la formation par les étudiants)</p>	Produits de viande, laitiers et de niébé sont hygiénique fabriqués et sont abordables pour la population et gagnent en popularité dans les marchés locaux et régionaux;
2.1	Deux abattoirs à Zinder et Tahoua sont réhabilités et entièrement équipés	Équipement, l'infrastructure et les personnels sont en place et 2 abattoirs sont entièrement fonctionnels	Les abattoirs eux-mêmes; médias clips; Système de S & E;	Une alimentation électrique stable pour permettre des opérations continues tout au long de l'année

2.2	Installations froides (les chaînes d'approvisionnement à température contrôlée) des produits de viande sont développées	# Entrepôts froids installés; # Véhicules frigorifiques (camions, camionnettes, motocyclettes) sont en place.	Système de S & E;	Les entrepôts frigorifiques sont utilisés pour d'autres produits périssables comme les produits laitiers, les fruits et légumes, en charge de multiples chaînes de valeur
2.3	Les bouchers sont modernisés et sont conformes aux normes de sécurité alimentaire	Équipement installé, l'infrastructure mise à niveau	Rapport d'inspection de la sécurité alimentaire; Système de S & E;	Les bouchers comprennent et apprécient la valeur ajoutée du respect des normes de sécurité alimentaire
2.4	Un centre de démonstration pour la production hygiénique de kilichi (viande séchée) est établi;	Équipement, l'infrastructure, et les personnels sont en place et le centre de kilichi est entièrement fonctionnel	Dossiers du centre de démonstration kilichi; Système de S & E;	L'appropriation forte et locale du centre de démonstration kilichi appuiera la popularisation de kilichi
2.5	Deux centres pilotes pour transformation, la production et la diffusion des couscous (beroua) et farine de niébé sont établis	Équipement, l'infrastructure et les personnels sont en place et 2 centres de traitement de niébé entièrement fonctionnels	Dossiers des centres; Système de S & E;	Propriété solide et locale des groupes de femmes soutiendra la popularisation de produits de niébé
2.6	Un centre commercial de la viande à l'abattoir de Niamey est établi	Équipement, les personnels, les infrastructures sont en place	Dossiers du centre; Système de S & E;	Le centre commercial sera suffisamment fourni toute l'année avec de la viande d'éminente qualité
2.7	Un centre de formation professionnelle qui offre des cours sur les compétences spécifiques pertinentes pour les chaînes de valeur de la viande, le lait et le niébé est créé	Nombre d'élèves certifiés par le centre de formation professionnelle par an	Dossiers du centre de formation professionnelle (CFP); Système de S & E;	Les élèves certifiés au CFP seront reconnus et très en demande dans le marché du travail
2.8	1-2 centres de collecte et de transformation de lait sont équipés et opérationnels	Tonnes / litres de produits laitiers commercialisés par an	Dossiers du centre(s) de collecte et le centre(s) de transformation; Système de S & E;	Les centres de collecte du lait et les centres de traitement sont en mesure d'acheter le lait des producteurs laitiers, avec un prix compétitif
Composante C	Renforcement des capacités des acteurs principaux dans les filières de la viande, du lait et du niébé	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de personnel qualifié pour: <ul style="list-style-type: none"> 1 - exécuter les installations modernisées; 2 - réparer et entretenir l'équipement; 3 - assurer et contrôler les pratiques de salubrité des aliments • Changements de méthodes pour 	Dossiers d'installations de soutien Les commentaires des experts du projet Enquêtes auprès des bénéficiaires	Amélioration des compétences augmentent la performance globale en termes d'efficacité et de qualité de la chaîne de valeur de la viande, des produits laitiers et du niébé

		<p>balancer, évaluer et classer la viande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changements dans les systèmes de gestion des abattoirs publics • % des producteurs / transformateurs de lait appliquent les connaissances et les capacités nouvellement acquises afin d'améliorer la qualité du lait • Une stratégie nationale pour développer la chaîne de valeur du lait est approuvée par le gouvernement 	(producteurs de lait, évaluation à la fin de la formation par les stagiaires)	
3.1	Un programme de formation des compétences techniques, d'accès au crédit et de gestion pour les abattoirs, les boucheries, les centres de collecte du lait et les centres de traitement du niébé est mené	# De personnes formées dans chacun thème	Rapport sur le programme de formation; Système de S & E;	Les gestionnaires et les techniciens accroîtront ensemble l'efficacité de leurs opérations
3.2	Une formation de recyclage pour les vétérinaires et les techniciens de la nourriture, les inspecteurs publiques sur l'élevage des animaux, les inspecteurs de l'hygiène et le « internal auditing » des centres d'aliments est effectuée;	# De personnes formées dans chacun thème	Rapport sur le programme de formation; Système de S & E;	Les secteurs public et privé effectuent régulièrement des audits internes et externes à travers la chaîne de valeur
3.3	Un programme de formation sur la maintenance des équipements et l'installation des équipements pour les abattoirs, les centres de collecte et de traitement du lait et les centres de traitement du niébé est effectué	# De personnes formées à la maintenance	Rapport sur le programme de formation; Système de S & E;	Pièces de rechange, des lubrifiants et des outils peuvent généralement être achetés localement ou remaniés
3.4	Un programme de formation sur les BPH et BPF et le système d'assurance de qualité HACCP est effectué pour les abattoirs, les bouchers, les centres de collecte du lait et les centres de traitement du niébé (et pour les femmes transformatrices de niébé dans le centre agroindustriel);	# de stagiaires participant aux différents centres de traitement	Rapport sur le programme de formation; Système de S & E;	Les gestionnaires appliquent de bonnes pratiques d'hygiène et les bonnes pratiques de fabrication dans leurs opérations.
3.5	Une formation à la découpe de la viande est menée	# Stagiaires certifiés	Rapport sur le programme de formation; Système de S & E;	Coupes de viande obtiennent un meilleur prix sur le marché local
3.6	Une approche méthodologique et technique de	La méthode est établie ou non?	Système de S & E;	Confiance accrue entre les

	barymétrie est menée		Dossiers des abattoirs	vendeurs et les acheteurs
3.7	Un système de classification de bétail et de la viande photométrique est mis en place	Un système est mis en place ou non?	Système de S & E; Dossiers des abattoirs	Premier niveau d'un animal de boucherie atteint un prix haut pour l'agriculteur
3.8	Une étude pour l'adaptation du cadre juridique et légal des Abattoirs de Tahoua, Maradi et Zinder est menée (par exemple transformation en EPIC ou éventuellement leur intégration à l'Abattoir Frigorifique de Niamey sous forme d'une Société des Abattoirs Frigorifiques du Niger)	Disponibilité d'une étude	Système de S & E;	Le cadre juridique pour les abattoirs permet les experts internationaux à fournir un coaching et une formation pratique aux gestionnaires
3.9	Un appui à la recherche pour développer et adapter des ingrédients culinaires au sein de l'INRAN est conduit	Sous-contrat signé	Système de S & E;	D'autres utilisations de la viande, du lait et du niébé augmentent la demande globale du marché
3.10	Les capacités des acteurs dans les laiteries et centres de collecte sont renforcées (optimisation des procédés, gestion de la nouvelle technique de production, sécurité sanitaire et qualité du produit)	Nombre de personnes formées	Les rapports de test des centres de collecte de lait; Système de S & E;	Prise de conscience des effets néfastes de micro-organismes dans le lait répandu parmi les communautés agricoles laitières
3.11	Une stratégie nationale pour le développement de la chaîne de valeur du lait est formulée	Disponibilité d'un projet de stratégie	Le document de stratégie; Système de S & E;	L'activité déclenche une initiative publique pour mettre à niveau le secteur laitier dans le pays

Objectif de Développement		2014	2015	2016	2017	2018	
Amélioration durable de la sécurité alimentaire et génération de revenus pour les communautés rurales au Niger							
Composante A		265,000	213,000	216,000	213,000	213,000	1,120,000
Mise en place, gouvernance et gestion du projet jusqu'à son terme							
	Résultats						
	1.1 Le Comité de Pilotage est constitué et mis en place	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	
	Activités						
	Elaborer les TDR de fonctionnement (composition, objectifs, rapports, etc.) et validation des participants						
	1.2 Les trois Comités Techniques Spécialisés viande, lait et niébé sont constitués et mis en place.	6,000	3,000	6,000	3,000	3,000	
	Elaborer les TDR de fonctionnement (composition, objectifs, rapports, etc.) et validation des participants						
	1.3 L'unité de Gestion du Projet (UGP) est mise en place	199,000	150,000	150,000	150,000	150,000	
	Elaborer les TDR et lancer avis de recrutement						
	Signer les conventions de contrat						
	Publicité et vulgarisation						
	1.4 Les points focaux régionaux et les cellules correspondantes sont désignés et opérationnels	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	
	Elaborer les TDR de fonctionnement (composition, objectifs, rapports, etc.) et validation des points focaux régionaux						
	Constitution des cellules régionales						
	1.5 Les outils statistiques de mesure d'impact, la collecte des lignes de base et le rapport d'évaluation du Projet sont développés	50,000	50,000	50,000	50,000	50,000	250,000
Composante B		2,300,000	2,700,000	1,475,000	870,000	305,000	7,650,000
Modernisation des infrastructures et équipements de conservation de transformation et de distribution de la viande, du lait et du niébé							
	Résultats						
	2.1 Deux abattoirs à Zinder et Tahoua sont réhabilités et entièrement équipés	500,000	1,400,000	800,000	350,000	150,000	
	Elaboration de TDR et sélection d'un consultant/Bureau d'étude pour l'étude de faisabilité et préparation DAO						
	Achats, installation et réalisation des travaux						

		2.2 Installations froides (les chaînes d'approvisionnement à température contrôlée) des produits de viande sont développées;			200,000	150,000	100,000	-
		Elaboration de TDR et sélection d'un consultant pour l'étude de faisabilité						
		Création Société de Transport de Viandes						
		Mise en place de crédit aux professionnels pour acquisition des équipements						
		2.3 Les bouchers sont modernisés et sont conformes aux normes de sécurité alimentaire		250,000	250,000	50,000	-	-
		Elaboration des TDR et sélection d'un cabinet d'étude						
		Mise en place d'un crédit aux professionnels						
		Exécution des travaux						
		2.4 Un centre de démonstration pour la production hygiénique de kilichi (viande séchée) est établi;		150,000	150,000	50,000	50,000	-
		Des consultants internationaux sont recrutés respectivement pour le séchage solaire du Kilichi et la fabrication du couscous de niébé (beroua) et des farines de niébé						
		Elaboration du détail estimatif et quantitatif, et des spécifications techniques						
		Achat, installation et réalisation des travaux						
		2.5 Deux centres de transformation pilotes pour la production et la diffusion des couscous (beroua) et farine de niébé sont établis		500,000	100,000	25,000	20,000	
		Des sessions de formation sont organisées pour les bouchers et les femmes transformatrices de niébé en vue de la vulgarisation de nouveaux procédés						
		Des protocoles sont établis et mis en œuvre pour l'amélioration du kilichi et les produits à base de niébé						
		2.6 Un centre commercial de la viande à l'abattoir de Niamey est établi		-	-	150,000	150,000	50,000
		Recrutement d'expertise internationale spécialisée dans la fabrication de la viande						
		Acquisition lot d'équipements (four solaire et matériel de découpe/conditionnement)						
		Elaboration des TDR et étude de faisabilité pour la création d'un Centre des métiers de la viande						
		Achat, installation et réalisation des travaux						

		2.7 Un centre de formation professionnelle qui offre des cours sur les compétences spécifiques pertinentes pour les chaînes de valeur de la viande, le lait et le niébé est créé	350,000	250,000	100,000	50,000	5,000
		Recrutement d'expertise internationale spécialisée en technologies alimentaires					
		Elaboration des TDR et étude de faisabilité pour la création d'un Centre professionnel agro-industriel					
		Achat, installation et réalisation des travaux					
		2.8 1-2 centres de collecte et de transformation de lait sont équipés et opérationnels	550,000	350,000	150,000	150,000	100,000
Composante C			560,000	582,000	469,000	353,000	245,000
Renforcement des capacités des acteurs principaux dans les filières de la viande, du lait et du niébé							
		Résultats					
		3.1 Un programme de formation des compétences techniques, accès au crédit et de gestion pour les abattoirs, les boucheries, les centres de collecte du lait et les centres de traitement du niébé est mené	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
		Sélection des cadres concernés					
		Mise en formation					
		3.2 Une formation de recyclage pour les vétérinaires et les techniciens de la nourriture, les inspecteurs publics sur l'élevage des animaux, les inspecteurs de l'hygiène et le « internal auditing » des centres d'aliments est effectuée;	15,000	50,000	50,000	50,000	30,000
		Identification des cadres concernés					
		Mise en formation/recyclage					
		3.3 Un programme de formation sur la maintenance des équipements et l'installation des équipements pour les abattoirs, les centres de collecte et de traitement du lait et les centres de traitement du niébé est effectué	50,000	50,000	50,000	50,000	25,000
		Formation in situ des cadres chargés des installations et équipements					
		Mise en stage de formation					
		3.4 Un programme de formation sur les BPH et BPF et le système d'assurance de qualité HACCP est effectué pour les abattoirs, les bouchers, les centres de collecte du lait et les centres de traitement du niébé (et pour les femmes transformatrices de niébé dans le centre agroindustriel);	150,000	150,000	100,000	50,000	25,000
		Des consultants internationaux pour la viande, le niébé et le lait ont été recrutés pour la formation des formateurs du centre des métiers de la viande et du					

		Centre agro-industriel							
		Des sessions de formation aux BPH et aux BPF incluant la formation à la découpe et le système d'assurance qualité HACCP sont dispensées pour les personnels d'abattoir in situ et les bouchers dans le Centre des métiers de la viande de même que pour les femmes transformatrices de niébé dans le Centre agro-industriel							
		3.5 Une formation à la découpe de la viande est menée	25,000	25,000	25,000	25,000	15,000		
		3.6 Une approche méthodologique et technique de pesage animal est menée	20,000	15,000	9,000	3,000	-		
		Des consultants nationaux/ou internationaux pour l'adaptation de la barymétrie aux races locales est recruté							
		Un protocole d'étude est mis au point et appliqué avec les agents du SIM-Bétail							
		3.7 Un système de classification de bétail et de la viande photométrique est mis en place	35,000	15,000	10,000	-	-		
		Un/des consultants international/aux est/sont recruté/s pour la mise au point d'un système de classification du bétail et de la viande pour les races locales nigériennes (SCBV)							
		Un protocole d'étude a été établi et appliqué pour le SCBV							
		La vulgarisation du SCBV est entreprise avec des supports appropriés							
		3.8 Une étude pour l'adaptation du cadre juridique et légal des Abattoirs de Tahoua, Maradi et Zinder est menée (par exemple transformation en EPIC ou éventuellement leur intégration à l'Abattoir Frigorifique de Niamey sous forme d'une Société des Abattoirs Frigorifiques du Niger)	15,000	2,000	-	-	-		
		Elaboration des textes réglementaires appropriés et leur adoption							
		3.9 Un appui à la recherche pour développer et adapter des ingrédients culinaires au sein de l'INRAN est conduit	-	50,000	25,000	-	-		
		Appui expertise internationale en bonnes techniques de recherche d'ingrédients culinaires							
		3.10 Les capacités des acteurs dans les laiteries et centres de collecte sont renforcées (optimisation des procédés, gestion de la nouvelle technique de production, sécurité sanitaire et qualité du produit)	75,000	75,000	75,000	75,000	50,000		
		Analyse des besoins en formation							

		Design des modules
		Exécution des formations
		3.11 Une stratégie nationale pour le développement de la chaîne de valeur du lait est formulée
		Mener une évaluation complète des besoins législatifs, institutionnels et réglementaires dans le but d'assister le Gouvernement dans la mise en place d'une politique de développement de la production et de l'industrie laitière harmonieuse et intégrée
		Favoriser la réalisation d'une expérience pilote de structuration de la filière lait sur une base contractuelle entre ses différents acteurs

		75,000	50,000	25,000	-
					-

Sub - Total	3,086,000	3,508,000	2,165,000	1,444,000	776,000	10,979,000
Frais d'agence (13%)	401,180	456,040	281,450	187,720	100,880	1,427,270
TOTAL (US\$)	3,487,180	3,964,040	2,446,450	1,631,720	876,880	12,406,270

Annexe 2. Requêtes et correspondance officielle avec le Gouvernement



REPUBLIQUE DU NIGER

.....
Fraternité-Travail-Progress
.....

MINISTRE DES MINES ET DU
DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

.....
Secrétariat Général

.....
0095 /MM/DI/SGA

Niamey, le 09 DEC 2011

Le Ministre d'Etat

A

Monsieur le Directeur Général Adjoint
de l'Organisation des Nations Unies
pour le Développement Industriel
(ONUDI)
Fax : (+43-1) 26026-6809
P.O. Box 300, 1400 Vienne, Australie

Objet : financement des projets au Niger

Monsieur le Directeur Général Adjoint,

Faisant suite aux échanges que nous avons eus dans votre bureau le 24 novembre 2011, en marge de la session de la conférence des PMA, j'ai l'honneur de vous exprimer mes sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle vous avez bien voulu accorder cette audience à ma délégation.

Comme indiqué au cours de notre entretien, notre pays fait face actuellement, au plan de la sécurité alimentaire, à une situation difficile résultant de la mauvaise campagne agricole 2011-2012 qui s'est soldée par un déficit céréalier de plus de 500 000 tonnes, soit environ quatorze pour cent (14%) de nos besoins annuels de consommation.

En vue de juguler cette situation, le gouvernement s'active à promouvoir les cultures de saison sèche à travers notamment divers appuis aux producteurs agricoles et pastoraux et la mise en place de stocks de sécurité alimentaire ; dans le même temps, il déploie un plaidoyer en direction des pays amis et des organisations internationales pour mobiliser des ressources en vue d'intensifier l'irrigation et valoriser les filières agricoles à haute valeur nutritive et marchande telles que le niébé, les cuirs et peaux, le lait, la viande, etc..

Toutes ces actions urgentes en faveur du monde rural participent du reste à la mise en œuvre du Programme du Président de la République pour la Renaissance du Niger dont l'Initiative 3N, « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » constitue la trame.

Dans ce contexte, le Programme Intégré pour le Niger (PIN) que notre pays et l'ONUDI ont élaboré et adopté en mai 2007, mais qui n'a pu démarrer, revêt à nos yeux toute son importance et mérite à ce titre d'être relancé. En effet, il s'inscrit parfaitement dans les axes prioritaires de la Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté 2008- 2012 (SDRP) et de la stratégie de promotion des filières à haute valeur marchande de l'Initiative 3N définie dans la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement (DPG). Il vise comme objectifs de «... contribuer aux efforts du gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté et de sécurité alimentaire » et plus spécifiquement « le renforcement des capacités productives et commerciales des PME agropastorales dans les filières porteuses » telles que le lait, les cuirs et peaux et la viande. »

Comme vous le constaterez, ce programme qui concerne surtout le lait et la viande, se situe également dans la droite ligne de l'Initiative pour le Développement de l'Agri business et des Agro-industries en Afrique (3ADI) dans l'exécution de laquelle, notre pays souhaiterait à son tour être concerné par la prochaine mission tournante de l'ONUDI sur la valorisation des produits agricoles cibles.


Je vous rappelle que dans le cadre de ce programme, quelques activités préliminaires ont été réalisées avec les fonds de démarrage de 196 000 US \$; elles ont porté sur la mise en place des organes de coordination (comité de pilotage, secrétariat et cellule techniques), l'internalisation du programme à travers un séminaire de formation sur la sécurité sanitaire des aliments et la diffusion du programme, et l'acquisition de quelques matériels et équipements de bureau. Cependant, faute de mobilisation de ressources supplémentaires, le programme n'a pu effectivement démarrer.

Aussi, me référant à l'esprit qui a prévalu au cours de notre entretien, au mémorandum d'entente signé le 02 février 2001 entre le PNUD, l'ONUDI et le Gouvernement du Niger, et fort également du rôle de catalyseur de votre institution en matière de mobilisation des financements, je vous demande de bien vouloir étudier les possibilités d'un démarrage effectif du PIN.

Dans la même veine, je vous demanderais, Monsieur le Directeur Général Adjoint, de bien vouloir prendre également en considération le projet ci-joint relatif au Système d'Informations Industrielles du Niger (SIINI), pour lequel nous sollicitons le concours de l'ONUDI en vue de sa réhabilitation.

En vous réitérant mes sincères remerciements pour votre disponibilité, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général Adjoint, l'expression de ma considération distinguée.

PJ : - projet sur le SIINI
- Mémorandum du 02/02/01
- SDRP et DPG


OMAR HAMIDOU TCHIANA

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès



MINISTRE DES MINES
ET DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Secrétariat Général

N° 136 SG/MM/DI

Niamey le 23 MARS 2012

Le Ministre d'Etat

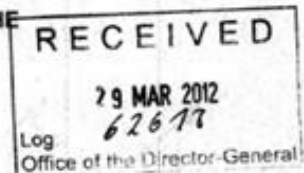
A

Monsieur le Directeur Général
de l'Organisation des Nations Unies pour le
Développement Industriel (ONUDI)
BP : 300, A- 1400
FAX : +43 1 263 3011
VIENNE - AUTRICHE

Réf : V/L du 06 mars 2012

Objet : formulation du programme
pays pour le Niger

Monsieur le Directeur Général,



La réception de votre lettre citée en référence m'offre une fois de plus l'occasion de vous réitérer mes sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle vous avez bien voulu donner une suite favorable à la requête que nous avons introduite auprès de l'ONUDI, au lendemain de ma rencontre avec le Directeur Général Adjoint, en marge de la conférence ministérielle des PMA.

Ce fut donc un plaisir pour moi de recevoir à Niamey la mission de formulation du programme pays conduite par Mr Farba Leopoldo Miguel et Mme Zerbo Bouda Evelyne.

Je me réjouis par avance à l'idée de vous accueillir au Niger, convaincu que votre présence parmi nous confortera davantage le dynamisme que vous et moi, entendons insuffler à la coopération entre mon pays et l'ONUDI. Au sujet de ce déplacement, je voudrais vous proposer une date à votre convenance, à déterminer après la réception du rapport d'évaluation de la mission précitée.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

Ampliation :

PM : à.t.c.r



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès



CABINET
DU PREMIER MINISTRE

N° 07 132 /DIRCAB/PM/DDI/AT/SCC

Niamey, le 29 JAN 2013

Le Directeur de Cabinet Adjoint

à

*Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des
Mines et du Développement Industriel*

Objet : Transformation agroalimentaire.

Dans la perspective de la croissance de la production agricole, suite à la mise en œuvre de l'initiative 3N, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que son Excellence Monsieur le Premier Ministre, vous demande, en collaboration avec les départements ministériels du secteur, d'élaborer un programme d'agro-industrie.

Je vous saurais gré des dispositions diligentes que vous voudrez bien faire prendre à cet effet.

Ampliations :

PM.....

CAB/PRN.....

MAG.....

M/ELEVAGE...

MC/PSP.....

(à-t-c-r)

(à-t-c-r)

pour info.

pour info.

Pour Infor.

30/01/13
575
SAÏDOU SIDIBE



Annexe 3. Questionnaire du Ministère de l'Agriculture

Quantités totales de cheptel par type (bovins, ovins, caprins, camélidés) et par zones géographiques.

a) Effectifs nationaux sur l'ensemble du territoire

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
2001	5 810 869	8 010 311	9 606 519	1 486 596
2002	6 159 521	8 290 672	9 990 780	1 505 922
2003	6 529 092	8 580 845	10 390 411	1 525 499
2004	6 920 838	8 881 175	10 806 028	1 545 331
2005	7 336 088	9 192 016	11 238 269	1 565 420
2006	7 776 953	9 513 737	11 687 800	1 585 670
2007	8 242 828	9 846 717	12 155 312	1 606 385
2008	8 737 398	10 191 352	12 641 524	1 630 481
2009	9 261 642	10 548 049	13 147 185	1 654 938
2010	9 012 840	9 618 598	12 722 535	1 618 491

b) Effectif par région

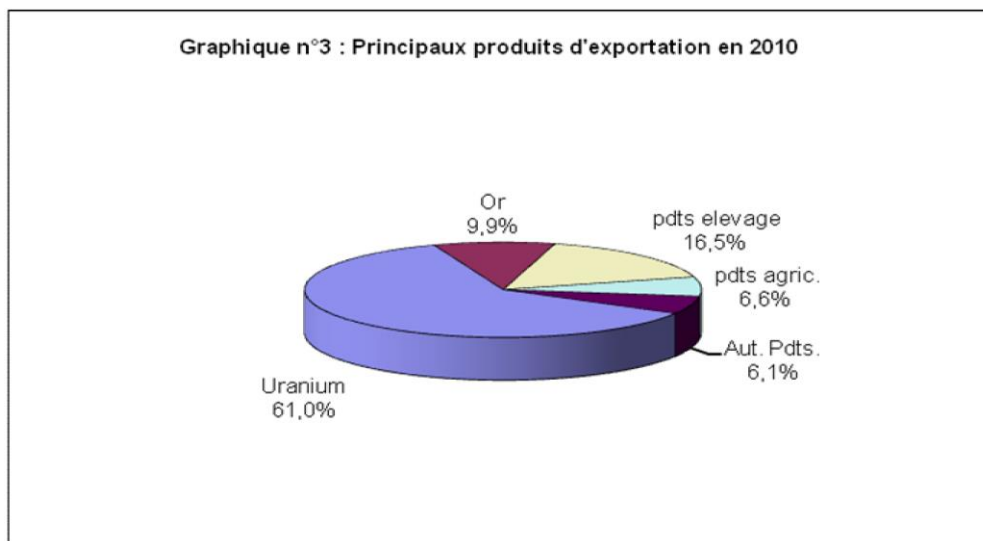
Régions	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
Agadez	24 552	408 274	672 609	143 429
Diffa	858 907	705 852	1 066 128	381 398
Dosso	930 383	753 145	993 441	29 334
Maradi	1 495 780	1 735 240	2 374 731	266 020
Tahoua	1 799 431	2 097 497	2 353 121	501 445
Tillabéry	1 969 372	1 360 426	1 651 805	89 048
Zinder	1 884 531	2 393 358	3 519 086	207 772
Niamey	49 884	164 806	91 614	45
Total	9 012 840	9 618 598	12 722 535	1 618 491

Consommation nationale et régionale par catégorie de cheptel (bovins, ovins, caprins, camélidés).

A partir des abattages, la consommation de la viande bovine en termes de tonnage représente environ 60%. Signifiant qu'environ 60% de la production totale de bétail est consommé de manière locale (5.407.704 têtes), et 40% sont exportés (3.605.136 têtes).

Exportations de cheptel par catégorie (bovins, moutons, chèvres et chameaux) au niveau total (national), et régional ; et destination des exportations, si possible.

a) La place des exportations dans les produits de l'élevage



Source INS.

b) Tableau des exportations par région et par espèces

Régions	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
Agadez	348	3 360	1 800	848
Diffa	17 713	93 945	97 697	13 798
Dosso	35 116	15 814	12 693	615
Maradi	20 123	21 426	41 246	1 185
Niamey C.U.	8	54	16	0
Tahoua	155 424	305 099	285 539	21 545
Tillabéry	105 090	134 518	242 997	1 591
Zinder	126 844	365 681	376 462	20 596
Total 2010	460 666	939 897	1 058 450	60 178
Total 2009	310 671	814 958	836 497	52 633

Le principal pays d'exportation du bétail sur pied est le Nigéria.

Selon l'outil le Centre de Commerce International, en 2010 le Niger a importé de la viande pour une valeur de 193,000USD. Aucune exportation de viande n'a été enregistrée au cours de cette période (Description: 02 - La viande et les abats comestibles).

Le Niger a exporté en 2010 dans le monde pour une valeur d'US\$457.000, de bétail vivant.

4. Nombre de boucheries officiellement enregistrées

Une seule boucherie privée digne de ce nom existe à Niamey ; les grandes surfaces ont des annexes. Les autres lieux dans lesquels se vend la viande constituent des secteurs dans les marchés construits.

5. Nombre d'associations nationales de bouchers, ainsi que leur localisation géographique

Chaque abattoir moderne à une association de bouchers de type traditionnel ; on dénombre environs 7 syndicats de bouchers et 7 groupements d'intérêt économique ;

6. Nombre de marchés de bétail, abattoirs, boucheries, marchés de viande et unités de vente (grillades de rue), enregistrées, et leur localisation géographique.

Nombre de marchés à bétail : 637 dont 84 sont contrôlés ; Nombre d'abattoirs séchoirs : 296 ; Lieux de grillades sont à presque chaque coin de rue dans les villes et dans tous les villages.

7. Statut juridique (coopérative, société anonyme, etc.) des associations de bouchers et des points de vente de la viande.

La seule de boucherie qui existe à Niamey est une société anonyme ;

8. Quelles sont les lois qui ont été appliquées pour protéger le bétail et la viande produite ? Question non comprise ? De quelle protection s'agit-il ?

9. Y a-t-il des programmes publics pour l'extension ou la vulgarisation des techniques / technologies d'appui-conseil pour les bouchers et les éleveurs ?

Oui il existe quelques formations donner aux bouchers mais il n'existe aucun de programme de formation continue ou même discontinu ; Pour les emboucheurs quelques projets disposent d'un volet embouche dans lequel des formations sont incluses (notamment le PRODEX en ce moment) ;

10. Nombre d'unités d'embouche pour le bétail, ainsi que leurs localisations géographiques

L'embouche est une activité individuelle conduite par toute personne disposant d'un capital. Il existe des zones bien connues pour cette activité qui occupe les jeunes et les femmes.

11. Y a-t-il des centres internationaux (fournissant ou bien technologie ou conseils) impliqués dans la technologie de transformation de viande au Niger ?

Non

12. Nombre de techniciens, vétérinaires, agents de vulgarisation technologique en extension agricole/agroalimentaire et leur emplacement.

Tous les agents des services techniques publics sont potentiellement des vulgarisateurs de technologies éprouvées et assurent l'appui conseil au niveau des opérateurs.

13. Comment est imposée la loi et de l'action policière vis-à-vis les abattages clandestins

Pour le cas d'abattage clandestins, les sanctions sont contenues dans la loi cadre et ses décrets d'applications. Chaque service régional dispose d'une police sanitaire chargée de faire les constats ou les agents inspecteurs. La lutte contre les abattages clandestins sont conduits par les services vétérinaires régionaux en rapport avec les autorités administratives.

Formations

1. Date de la dernière formation aux vétérinaires, inspecteurs, bouchers et agents de vulgarisation. La formation est une activité continue au niveau du Ministère et se fait suivant un plan de formation établi. Il est ainsi difficile de donner une date pour une dernière formation ?

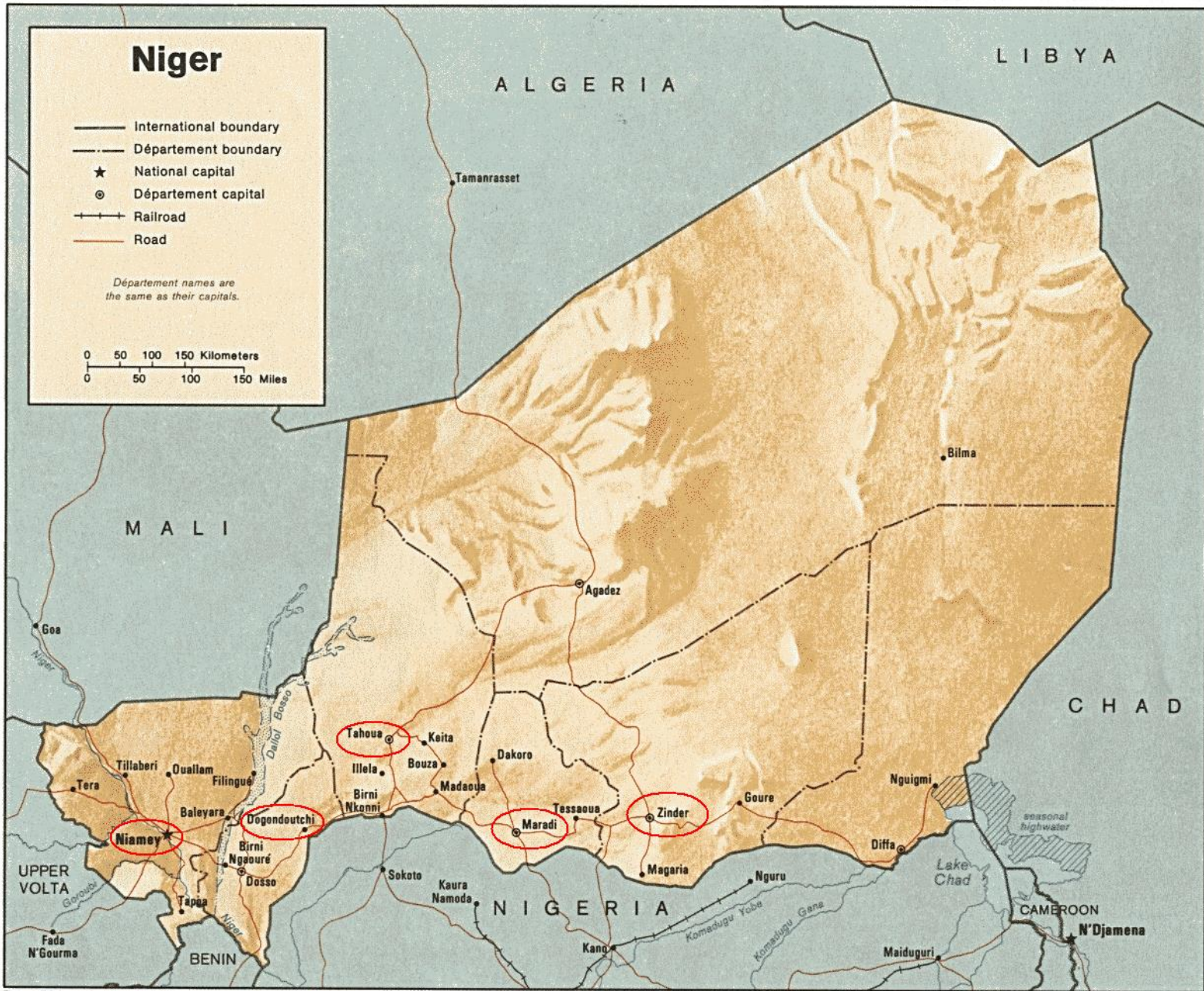
2. Quels ont été les sujets/matières/domaines de ces formations ?

Voire question 1. Les formations se font dans tous les domaines suivant le plan de formation et en fonction de la disponibilité des ressources financières pour ces formations.

3. Quel est, selon vous, les besoins en formations les plus urgents pour les ingénieurs agricoles et les agriculteurs ?

Santé animale / alimentation / transformation des produits/ contrôle des denrées d'origine animale

Annexe 4. Carte du Niger



Base 504114 11-79 (544513)

MAP ROOM

Bibliographie:

1. "Etude de faisabilité technique et financière concernant la construction d'un complexe industriel d'abattoir frigorifique à proximité de Niamey", May 2007
2. "Etude sur la recherche de débouchés pour l'écoulement du stock de niébé de l'OPVN", Maliki BARHOUNI, Juin 2009
3. "Note de présentation de l'abattoir frigorifique régional de Maradi", Septembre 2012
4. "Project appraisal document on a proposed credit to the Republic of Niger for an agro-sylvo-pastoral exports and markets development project (PRODEX)", March 2009
5. Document de formulation de projet de réhabilitation d'abattoirs des communautés urbaines de Tahoua et Maradi, République du Niger", AECID Octobre 2009
6. Document de stratégie de l'UNDAF 2009-2013
7. Doka I. Assoumane, 2010, Plan d'action opérationnel de la filière niébé du Niger, MDA, PRODEX/Banque Mondiale
8. Initiative 3N, Pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole durable, "Les Nigériens Nourrissent les Nigériens". Document de stratégie adoptée en Avril 2012
9. J. Ferret, J. Duc et Mazou, i. (2007) Etude de Faisabilité technique et économique pour la construction du nouvel abattoir Frigorifique de Niamey. Ministère des Ressources Animales. République du Niger.
10. Maïga a. M., Mazou et Gibrilou. - décembre 2008. Etude sur la compétitivité des filaires viandes rouges/ cuirs et peaux. Projet de développement des exportations et des marchés agro- sylvo-pastoraux (PRODEX)
11. Mazou I., 2013, Etude sur la structure du prix de la viande DGPA/MEIA/Coopération Technique Belge
12. Programme Pays de l'ONUDI pour la République du Niger, Février 2013
13. Rapport d'intégration commerciale au Cadre Intégré Renforcé: "Niger, la modernisation du commerce pendant un boom minier", Décembre 2008
14. Rapports de mission et des experts de l'ONUDI (Février, Septembre 2012)